

Séance du 15 février 2024

L'an deux mille vingt quatre l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	14	17
		Pour : 17
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Étaient présents :**

M. ACURCIO Didier, M. BOURNET Patrick, Mme COMBALBERT Chantal, M. GABENS Alain, M. LAMOLINAIRIE Michel, Mme LAMOLINAIRIE Josiane, M. LANDOU Benoît, M. METTEFEU Bernard, Mme MIRC Éliane, M. MOISSET Serge, Mme MORITZ Corinne, Mme PEGEOT Nathalie, M. ROBERT Jean-Paul, M. TURPIN Jean-Claude

**Procuration(s) :**

Mme BEDENES Roselyne donne pouvoir à Mme LAMOLINAIRIE Josiane, Mme PIQUARD Laetitia donne pouvoir à M. BOURNET Patrick, M. SERRALTA Thibault donne pouvoir à M. GABENS Alain

Date de la convocation
09 février 2024

**Étai(en)t absent(s) :**

M. BAYARD Jean-Yves, Mme DULIAN Alexandra

Date d'affichage
09 février 2024

**Étai(en)t excusé(s) :**

Mme BEDENES Roselyne, Mme PIQUARD Laetitia, M. SERRALTA Thibault

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Mme MIRC Éliane

et publication du

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023**

Le Maire, Michel LAMOLINAIRIE expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le SGC Moissac à la clôture de l'exercice.

Le Maire, Michel LAMOLINAIRIE le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**Le Maire,  
Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2023 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

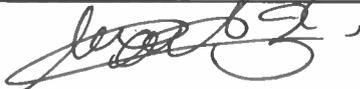
Fait à L'Honor de Cos

Le Maire LAMOLINAIRIE Michel

le(s) secrétaire(s) de séance



## SIGNATURES SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FÉVRIER 2024

NOM	Prénom	Signatures
LAMOLINAIRIE	Michel	
TURPIN	Jean-Claude	
GABENS	Alain	
COMBALBERT	Chantal	
BAYARD	Jean-Yves	Absent
MOISSET	Serge	
ROBERT	Jean-Paul	
MIRC	Eliane	
BEDENES	Roselyne	Absente Procuration à Mme Josiane LAMOLINAIRIE
ACURCIO	Didier	
LAMOLINAIRIE	Josiane	
METTEFEU	Bernard	
BOURNET	Patrick	
MORITZ-ANDRIEU	Corinne	
PIQUARD	Laetitia	Absente Procuration à M. Patruck BOURNET
PEGEOT	Nathalie	
DULIAN	Alexandra	Absente
LANDOU	Benoît	
SERRALTA	Thibault	Absent Procuration à M. Alain GABENS

Séance du 15 février 2024

L'an 2024 l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	14	17
		Pour : 17
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Étaient présents :**

M. ACURCIO Didier, M. BOURNET Patrick, Mme COMBALBERT Chantal, M. GABENS Alain, M. LAMOLINAIRIE Michel, Mme LAMOLINAIRIE Josiane, M. LANDOU Benoît, M. METTEFEU Bernard, Mme MIRC Éliane, M. MOISSET Serge, Mme MORITZ Corinne, Mme PEGEOT Nathalie, M. ROBERT Jean-Paul, M. TURPIN Jean-Claude

**Procuration(s) :**

Mme BEDENES Roselyne donne pouvoir à Mme LAMOLINAIRIE Josiane, M. SERRALTA Thibault donne pouvoir à M. GABENS Alain, Mme PIQUARD Laetitia donne pouvoir à M. BOURNET Patrick

Date de la convocation
09 février 2024

**Étai(en)t absent(s) :**

M. BAYARD Jean-Yves, Mme DULIAN Alexandra

Date d'affichage
09 février 2024

**Étai(en)t excusé(s) :**

Mme BEDENES Roselyne, Mme PIQUARD Laetitia, M. SERRALTA Thibault

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Mme MIRC Éliane

\_ / \_ / \_

et publication du

\_ / \_ / \_

**AFFECTATION DES RESULTATS 2023**

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de LAMOLINAIRIE Michel, Le Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 15 février 2023.

<b>Considérant</b>	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
<b>Statuant</b>	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023	
<b>Constatant</b>	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un déficit de fonctionnement de :	9 324,71
	- un excédent reporté de :	3 046,55
	Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	6 278,16
	- un excédent d'investissement de :	22 260,90
	- un déficit des restes à réaliser de :	5 280,00
	Soit un excédent de financement de :	16 980,90
<b>DÉCIDE</b>	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : DÉFICIT	6 278,16
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	6 278,16
	<b>RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT</b>	<b>22 260,90</b>

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à L'Honor de Cos

Maire LAMOLINAIRIE Michel

le(s) secrétaire(s) de séance



Séance du 15 février 2024

L'an deux mille vingt quatre l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du 1er Adjoint

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	13	16
		Pour : 16
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Étaient présents :**

M. ACURCIO Didier, M. BOURNET Patrick, Mme COMBALBERT Chantal, M. GABENS Alain, M. LAMOLINAIRIE Michel, Mme LAMOLINAIRIE Josiane, M. LANDOU Benoît, M. METTEFEU Bernard, Mme MIRC Éliane, M. MOISSET Serge, Mme MORITZ Corinne, Mme PEGEOT Nathalie, M. TURPIN Jean-Claude

**Procuration(s) :**

Mme BEDENES Roselyne donne pouvoir à Mme LAMOLINAIRIE Josiane, Mme PIQUARD Laetitia donne pouvoir à M. BOURNET Patrick, M. SERRALTA Thibault donne pouvoir à M. GABENS Alain

Date de la convocation
09 février 2024

**Étai(en)t absent(s) :**

M. BAYARD Jean-Yves, Mme DULIAN Alexandra, M. ROBERT Jean-Paul

Date d'affichage
09 février 2024

**Étai(en)t excusé(s) :**

Mme BEDENES Roselyne, Mme PIQUARD Laetitia, M. SERRALTA Thibault

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Mme MIRC Éliane

\_\_/\_\_/\_\_

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

et publication du

\_\_/\_\_/\_\_

vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	61 446,03
	Réalisé :	27 377,24
	Reste à réaliser :	5 280,00
Recettes	Prévu :	61 446,03
	Réalisé :	49 638,14
	Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	51 829,55
	Réalisé :	38 333,59
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	51 829,55
	Réalisé :	32 055,43
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	22 260,90
Fonctionnement :	-6 278,16
Résultat global :	15 982,74

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le 1er Adjoint s'étant retiré lors du vote.

Ont signé Le 1er Adjoint et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à L'Honor de Cos

Le 1er Adjoint TURPIN Jean-Claude

le(s) secrétaire(s) de séance



L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif. La présente note répond à cette obligation.

Pour mémoire, le compte administratif :

- est établi en fin d'exercice par le maire,
- est le bilan financier de la commune. Il rend compte des opérations budgétaires exécutées.
- rapproche des prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives, en dépenses et en recettes, pour les deux sections,
- se présente de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présenter les résultats comptables de l'exercice.

#### - Réalisation globale (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
BUDGET ASSAINISSEMENT HONOR de COS	38 333,59	32 055,43	27 377,24	49 638,14
<b>Total</b>	<b>38 333,59</b>	<b>32 055,43</b>	<b>27 377,24</b>	<b>49 638,14</b>

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice en sachant que les informations qui y figurent sont concordantes avec celles présentées par le Trésorier dans son compte de gestion.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général : 10 508,24 €	Produit des services : 22 854,26 €
Autre : 27 825,35 €	
	Excédent antérieur : 3 046,55 €
	Autre : 6 154,62 €

Dépenses d'équipement : 11 049,60 €
Dette : 5 373,16 €
Déficit antérieur : 5 445,48 €
Autre : 5 509,00 €

Dotations, fonds et réserves: 23 237,14 €
Autre : 26 401,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- La section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune,
- La section d'investissement qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune.

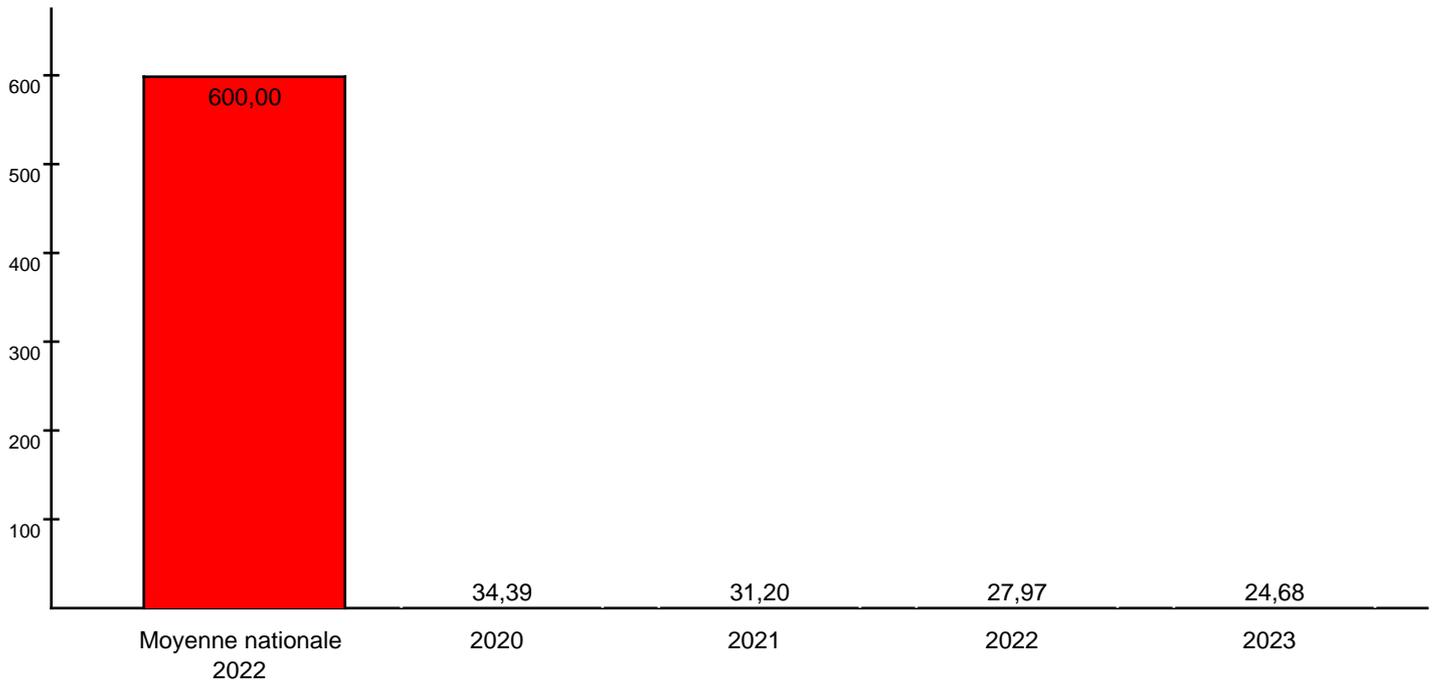
# AR Prefecture

**De** 08200764-20240215-1502202405-AU  
Reçu le 16/02/2024  
Publié le 16/02/2024

[Tableau synthétique](#)

	Encours de la dette
BUDGET ASSAINISSEMENT HONOR de COS	40 270,36
<b>Total</b>	<b>40 270,36</b>

*Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus*



082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Numéro SIRET  
21820076400072**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
BUDGET ASSAINISSEMENT HONOR de COS  
BUDGET ASSAINISSEMENT HONOR de COS**

POSTE COMPTABLE DE : SGC MOISSAC

**SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 49 (1)

**Compte administratif**

**BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT HONOR de COS (2)**

**ANNEE 2023**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

### II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

### III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 12

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 13

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 14

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 15

### IV - Annexes

#### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 16

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 17

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 21

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 22

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 24

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 25

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 26

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 27

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 28

A3.2 - Etalement des provisions 29

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 30

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 31

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 32

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 33

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement 34

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement 35

A6 - Etat des charges transférées 36

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 37

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 38

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 39

A8.3 - Opérations liées aux cessions 40

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 41

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 42

A10 - Etat des travaux en régie 43

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 45

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 46

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 47

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 48

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 49

B1.7 - Etat des engagements reçus 50

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 51

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 52

#### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 53

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 55

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 56

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 57

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu de Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

Publié le 16/02/2024

**D - Arrête et signatures**

58

D - Arrête et signatures

59

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**I – INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF****II****VUE D'ENSEMBLE****A1****EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 38 333,59	G 29 008,88	G-A -9 324,71
	Section d'investissement	B 21 931,76	H 49 638,14	H-B 27 706,38

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 3 046,55 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 5 445,48 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		P= A+B+C+D 65 710,83	Q= G+H+I+J 81 693,57	=Q-P 15 982,74

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)		Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
		Section d'investissement	F 5 280,00	L 0,00
		TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 5 280,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 38 333,59	= G+I+K 32 055,43	-6 278,16
	Section d'investissement	= B+D+F 32 657,24	= H+J+L 49 638,14	16 980,90
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F 70 990,83	= G+H+I+J+K+L 81 693,57	10 702,74

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 5 280,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

**AR BUDGET ASSAINISSEMENT HONOR de COS - BUDGET ASSAINISSEMENT HONOR de COS - CA - 2023**

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (DA, régie) (0)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 280,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

**II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**II**

**SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES**

**A2**

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	12 001,00	10 508,24	0,00	0,00	1 492,76
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>12 001,00</b>	<b>10 508,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 492,76</b>
66	Charges financières	925,00	753,20	171,15	0,00	0,65
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	500,00	500,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>13 426,00</b>	<b>11 761,44</b>	<b>171,15</b>	<b>0,00</b>	<b>1 493,41</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	12 002,55				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	26 401,00	26 401,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>38 403,55</b>	<b>26 401,00</b>			<b>12 002,55</b>
<b>TOTAL</b>		<b>51 829,55</b>	<b>38 162,44</b>	<b>171,15</b>	<b>0,00</b>	<b>13 495,96</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>						

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	28 000,00	22 854,26	0,00	0,00	5 145,74
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
75	Autres produits de gestion courante	432,00	645,62	0,00	0,00	-213,62
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>30 932,00</b>	<b>23 499,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 432,12</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	12 342,00	0,00	0,00	0,00	12 342,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>43 274,00</b>	<b>23 499,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 774,12</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 509,00	5 509,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>5 509,00</b>	<b>5 509,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>48 783,00</b>	<b>29 008,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 774,12</b>
<b>Pour information</b>		<b>3 046,55</b>				
<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	23 000,00	4 650,00	0,00	18 350,00
21	Immobilisations corporelles	22 117,55	6 399,60	5 280,00	10 437,95
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>45 117,55</b>	<b>11 049,60</b>	<b>5 280,00</b>	<b>28 787,95</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 374,00	5 373,16	0,00	0,84
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>5 374,00</b>	<b>5 373,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,84</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>50 491,55</b>	<b>16 422,76</b>	<b>5 280,00</b>	<b>28 788,79</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	5 509,00	5 509,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>5 509,00</b>	<b>5 509,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>56 000,55</b>	<b>21 931,76</b>	<b>5 280,00</b>	<b>28 788,79</b>
	<b>Pour information</b>	<b>5 445,48</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 933,00	8 127,66	0,00	-194,66
106	Réserves (5)	15 109,48	15 109,48	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>23 042,48</b>	<b>23 237,14</b>	<b>0,00</b>	<b>-194,66</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>23 042,48</b>	<b>23 237,14</b>	<b>0,00</b>	<b>-194,66</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	12 002,55			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	26 401,00	26 401,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>38 403,55</b>	<b>26 401,00</b>		<b>12 002,55</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>61 446,03</b>	<b>49 638,14</b>	<b>0,00</b>	<b>11 807,89</b>
	<b>Pour information</b>	<b>0,00</b>			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF****II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	10 508,24		10 508,24
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	924,35	0,00	924,35
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist°, dépréciat°, provisions	500,00	26 401,00	26 901,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>11 932,59</b>	<b>26 401,00</b>	<b>38 333,59</b>

+

**D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1****0,00**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES****38 333,59**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 509,00	5 509,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 373,16	0,00	5 373,16
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	4 650,00	0,00	4 650,00
21	Immobilisations corporelles (6)	6 399,60	0,00	6 399,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement –Total</b>	<b>16 422,76</b>	<b>5 509,00</b>	<b>21 931,76</b>

+

**D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1****5 445,48**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE****27 377,24**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

**II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**II**

**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

**B2**

**2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 854,26		22 854,26
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	645,62		645,62
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	5 509,00	5 509,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>23 499,88</b>	<b>5 509,00</b>	<b>29 008,88</b>

+

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>3 046,55</b>
---	-----------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>32 055,43</b>
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	8 127,66	0,00	8 127,66
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		26 401,00	26 401,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>8 127,66</b>	<b>26 401,00</b>	<b>34 528,66</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>15 109,48</b>
------------------------------------	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>49 638,14</b>
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (2) (3)</b>	<b>12 001,00</b>	<b>10 508,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 492,76</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	4 500,00	2 406,16	0,00	0,00	2 093,84
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	3 500,00	6 242,08	0,00	0,00	-2 742,08
627	Services bancaires et assimilés	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00
62878	Remb. frais à des tiers	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6288	Autres	0,00	1 860,00	0,00	0,00	-1 860,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>12 001,00</b>	<b>10 508,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 492,76</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (5)</b>	<b>925,00</b>	<b>753,20</b>	<b>171,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,65</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	754,00	753,20	0,00	0,00	0,80
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	171,00	0,00	171,15	0,00	-0,15
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)</b>	<b>500,00</b>	<b>500,00</b>			<b>0,00</b>
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	500,00	500,00			0,00
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>13 426,00</b>	<b>11 761,44</b>	<b>171,15</b>	<b>0,00</b>	<b>1 493,41</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>12 002,55</b>				
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)</b>	<b>26 401,00</b>	<b>26 401,00</b>			<b>0,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	26 401,00	26 401,00			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>38 403,55</b>	<b>26 401,00</b>			<b>12 002,55</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>38 403,55</b>	<b>26 401,00</b>			<b>12 002,55</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>51 829,55</b>	<b>38 162,44</b>	<b>171,15</b>	<b>0,00</b>	<b>13 495,96</b>
<b>Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	171,15
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	171,15

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	28 000,00	22 854,26	0,00	0,00	5 145,74
7011	Eau	0,00	12 110,52	0,00	0,00	-12 110,52
70611	Redevance d'assainissement collectif	21 000,00	8 883,74	0,00	0,00	12 116,26
7068	Autres prestations de services	7 000,00	1 860,00	0,00	0,00	5 140,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
74	Subventions d'exploitation	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
75	Autres produits de gestion courante	432,00	645,62	0,00	0,00	-213,62
7581	FCTVA	432,00	645,62	0,00	0,00	-213,62
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>30 932,00</b>	<b>23 499,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 432,12</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	12 342,00	0,00	0,00	0,00	12 342,00
7741	Subvent° excep. coll. de rattachement	12 342,00	0,00	0,00	0,00	12 342,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>43 274,00</b>	<b>23 499,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 774,12</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 509,00	5 509,00			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	5 509,00	5 509,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>5 509,00</b>	<b>5 509,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>48 783,00</b>	<b>29 008,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 774,12</b>
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		3 046,55				

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>23 000,00</b>	<b>4 650,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 350,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	23 000,00	4 650,00	0,00	18 350,00
21	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>22 117,55</b>	<b>6 399,60</b>	<b>5 280,00</b>	<b>10 437,95</b>
2156	Matériel spécifique d'exploitation	12 453,55	6 399,60	5 280,00	773,95
2158	Autres Instal. matériel, outill. techniq.	9 664,00	0,00	0,00	9 664,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>45 117,55</b>	<b>11 049,60</b>	<b>5 280,00</b>	<b>28 787,95</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>5 374,00</b>	<b>5 373,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,84</b>
1641	Emprunts en euros	5 374,00	5 373,16	0,00	0,84
18	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
020	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>5 374,00</b>	<b>5 373,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,84</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>50 491,55</b>	<b>16 422,76</b>	<b>5 280,00</b>	<b>28 788,79</b>
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (5)</b>	<b>5 509,00</b>	<b>5 509,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur(6)</b>	<b>5 509,00</b>	<b>5 509,00</b>		<b>0,00</b>
1391	Subventions d'équipement	5 509,00	5 509,00		0,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
041	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>5 509,00</b>	<b>5 509,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>56 000,55</b>	<b>21 931,76</b>	<b>5 280,00</b>	<b>28 788,79</b>
<b>Pour information</b>		<b>5 445,48</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	23 042,48	23 237,14	0,00	-194,66
10222	FCTVA	7 933,00	8 127,66	0,00	-194,66
1068	Autres réserves	15 109,48	15 109,48	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>23 042,48</b>	<b>23 237,14</b>	<b>0,00</b>	<b>-194,66</b>
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>23 042,48</b>	<b>23 237,14</b>	<b>0,00</b>	<b>-194,66</b>
021	Virement de la section d'exploitation	12 002,55			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	26 401,00	26 401,00		0,00
2803	Frais d'études, recherche et développ.	936,00	936,00		0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	4 453,00	4 453,00		0,00
28158	Autres matériels, outillage technique	21 012,00	21 012,00		0,00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>38 403,55</b>	<b>26 401,00</b>		<b>12 002,55</b>
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	<b>38 403,55</b>	<b>26 401,00</b>		<b>12 002,55</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	<b>61 446,03</b>	<b>49 638,14</b>	<b>0,00</b>	<b>11 807,89</b>
	<b>Pour information</b>	<b>0,00</b>			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**III**

**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

**B3**

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A1.1</b>

**A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					100 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					100 000,00									
001-08865896042	CREDIT AGRICOLE SUD-ALLIANCE			31/03/2011	100 000,00	F		1,700	1,700	EUR	S	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									

**BUDGET ASSAINISSEMENT HONOR de COS - BUDGET ASSAINISSEMENT HONOR de COS - CA - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>100 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		40 270,36					5 373,16	753,20	0,00	171,15
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		40 270,36					5 373,16	753,20	0,00	171,15
001-08865896042	N	0,00	A-1	40 270,36	7,24	F		1,700	5 373,16	753,20	0,00	171,15
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

**BUDGET ASSAINISSEMENT HONOR de COS - BUDGET ASSAINISSEMENT HONOR de COS - CA - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>40 270,36</b>					<b>5 373,16</b>	<b>753,20</b>	<b>0,00</b>	<b>171,15</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV  
A1.3

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Taux variable simple (total)</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Taux complexe (total) (2)</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

### A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A1.6</b>

**A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Refinancement de dette (3)</b>																
<b>Total des recettes au c/ 166</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Refinancement de dette (4)</b>																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N</b>	<b>A1.7</b>

**A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
<b>Total</b>												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV - ANNEXES****IV****ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE****AUTRES DETTES****A1.8****A1.8 - AUTRES DETTES****(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)**

<b>LIBELLES</b>	<b>Montant initial de la dette</b>	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>Dettes restantes</b>
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

**A2**

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres	5	
L	Autres	10	
L	Autres	15	
L	Autres	30	
L	Autres	50	
L	Autres agencements, aménagements de terrains	10	

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV – ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

**A3.1**

**A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV – ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN  
ETALEMENT DES PROVISIONS**

**A3.2**

**A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

## EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>10 883,00</b>	<b>10 882,16</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>5 374,00</b>	<b>5 373,16</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 374,00	5 373,16
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>5 509,00</b>	<b>5 509,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	5 509,00	5 509,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>10 882,16</b>	<b>5 280,00</b>	<b>5 445,48</b>	<b>21 607,64</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES**

**A4.2**

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>46 336,55</b>	<b>34 528,66</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>7 933,00</b>	<b>8 127,66</b>
10222	FCTVA	7 933,00	8 127,66
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>38 403,55</b>	<b>26 401,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2803	Frais d'études, recherche et développ.	936,00	936,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	4 453,00	4 453,00
28158	Autres matériels, outillage technique	21 012,00	21 012,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	12 002,55	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>34 528,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 109,48</b>	<b>49 638,14</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 21 607,64</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 49 638,14</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (3) 28 030,50</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION**

**A5.1.1**

Cet état ne contient pas d'information.

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT**

**A5.1.2**

Cet état ne contient pas d'information.

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**A5.3.1**

**A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

**A5.3.2**

**A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

**A6**

**A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A7</b>

**A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN**

**VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES**

**A8.1**

**A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
24/01/2023	Rehabilitation station Loubeja	6 399,60	3 303,00	15
19/04/2023	Rehabilitation station Loubeja	1 830,00	3 303,00	15
16/10/2023	Rehabilitation station Loubeja	2 820,00	3 303,00	15
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>11 049,60</b>	<b>9 909,00</b>	

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN**

**VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES**

**A8.2**

**A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN**

**OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

**A8.3**

**A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

<b>Produit des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN**

**VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES**

**A9.1**

**A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN**

**VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES**

**A9.2**

**A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV – ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)**

**A10**

**SECTION D'EXPLOITATION**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE**

**A10**

**RATIO**

	Montant
<b>Recettes 72 (I)</b>	<b>0.00</b>
<b>Recettes réelles d'exploitation</b>	<b>23 499,88</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation</b>	<b>0.00 %</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV ANNEXES**

**IV**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

**B1.3**

**B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS**

**ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

**B1.4**

**B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir				
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV - ANNEXES****IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES****B1.6****B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>				0,00	0,00	0,00
	<b>8018 Autres engagements donnés</b>				0,00	0,00	0,00
	<b>Au profit d'organismes publics</b>				0,00	0,00	0,00
	<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS**

**ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

**B1.7**

**B1.7 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

**B2.1**

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			CP réalisés durant l'exercice N
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

**B2.2**

**B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV - ANNEXES****IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT  
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
<b>TOTAL GENERAL</b>		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV – ANNEXES**

**IV**

**AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATIONS**

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

**C2**

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV - ANNEXES**

**IV**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

**C3**

**C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >		-			Non

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION**

**PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES  
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)**

**C4**

**C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**

**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	51 829,55	38 333,59	0,00	38 333,59
RECETTES	51 829,55	32 055,43	0,00	32 055,43
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	61 446,03	27 377,24	5 280,00	32 657,24
RECETTES	61 446,03	49 638,14	0,00	49 638,14

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	51 829,55	38 333,59	0,00	38 333,59
RECETTES	51 829,55	32 055,43	0,00	32 055,43
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	61 446,03	27 377,24	5 280,00	32 657,24
RECETTES	61 446,03	49 638,14	0,00	49 638,14
<b>TOTAL AGREGE DES DEPENSES</b>	113 275,58	65 710,83	5 280,00	70 990,83
<b>TOTAL AGREGE DES RECETTES</b>	113 275,58	81 693,57	0,00	81 693,57

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

082-218200764-20240215-1502202405-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV - ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES****IV**  
**D**

Nombre de membres en exercice : 19  
 Nombre de membres présents : 16  
 Nombre de suffrages exprimés : 16  
 VOTES :  
 Pour : 16  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 09/02/2024

Présenté par (1) TURPIN Jean-Claude, 1er Adjoint,  
 A L'Honor de Cos le 15/02/2024  
 (1) TURPIN Jean-Claude, 1er Adjoint,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire  
 A L'Honor de Cos, le 15/02/2024  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

M. ACURCIO Didier	
M. BOURNET Patrick	
M. GABENS Alain	
M. LANDOU Benoît	
M. METTEFEU Bernard	
M. MOISSET Serge	
M. ROBERT Jean-Paul	
M. SERRALTA Thibault donne pouvoir à M. GABENS Alain	
M. TURPIN Jean-Claude	
Mme BEDENES Roselyne donne pouvoir à Mme LAMOLINAIRIE Josiane	
Mme COMBALBERT Chantal	
Mme LAMOLINAIRIE Josiane	
Mme MIRC Éliane	
Mme MORITZ Corinne	
Mme PEGEOT Nathalie	
Mme PIQUARD Laetitia donne pouvoir à M. BOURNET Patrick	

Certifié exécutoire par (1) TURPIN Jean-Claude, 1er Adjoint, compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/02/2024, et de la publication le 16/02/2024  
 A L'Honor de Cos, le 16/02/2024

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le Conseil Municipal réuni(e) en session Ordinaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

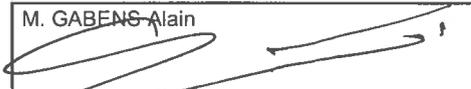
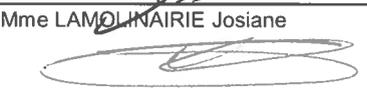
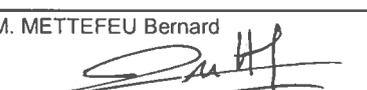
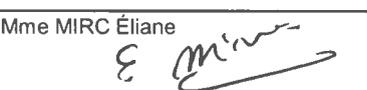
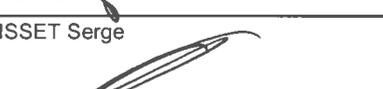
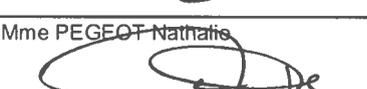
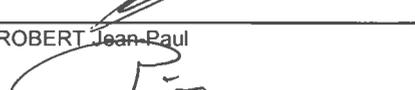
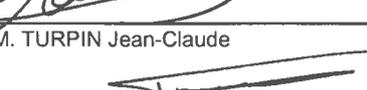
IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 19  
 Nombre de membres présents: 16  
 Nombre de suffrages exprimés : .....16  
 VOTES - Pour : .....16  
 Contre : .....  
 Abstentions : .....

Date de convocation : 09/02/2024

Présenté par TURPIN Jean-Claude, 1er Adjoint ,  
 A L'Honor de Cos, le 15/02/2024  
 TURPIN Jean-Claude, 1er Adjoint ,  
 Délibéré par le Conseil Municipal en session Ordinaire  
 TURPIN Jean-Claude, 1er Adjoint s'étant retiré lors du vote.  
 A L'Honor de Cos, le 15/02/2024

Les membres du Conseil Municipal,

M. ACURCIO Didier 	M. BOURNET Patrick 	Mme COMBALBERT Chantal 
M. GABENS Alain 		Mme LAMOLINAIRIE Josiane 
M. LANDOU Benoît 	M. METTEFEU Bernard 	Mme MIRC Éliane 
M. MOISSET Serge 	Mme MORITZ Corinne 	Mme PEGEOT Nathalie 
M. ROBERT Jean-Paul 	M. TURPIN Jean-Claude 	Pour Mme BEDENES Roselyne  Mme LAMOLINAIRIE Josiane
Pour Mme PIQUARD Laetitia  M. BOURNET Patrick	Pour M. SERRALTA Thibault  M. GABENS Alain	

Certifié exécutoire par TURPIN Jean-Claude, 1er Adjoint, compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/02/2024, et de la publication le 16/02/2024

A L'Honor de Cos, le 16/02/2024



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUDGET HONOR DE COS  
N°2**

Séance du 15 février 2024

L'an deux mille vingt quatre, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	14	17
		Pour : 17
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

M. ACURCIO Didier, M. BOURNET Patrick, Mme COMBALBERT Chantal, M. GABENS Alain, M. LAMOLINAIRIE Michel, Mme LAMOLINAIRIE Josiane, M. LANDOU Benoît, M. METTEFEU Bernard, Mme MIRC Éliane, M. MOISSET Serge, Mme MORITZ Corinne, Mme PEGEOT Nathalie, M. ROBERT Jean-Paul, M. TURPIN Jean-Claude

**Procuration(s) :**

Mme BEDENES Roselyne donne pouvoir à Mme LAMOLINAIRIE Josiane, Mme PIQUARD Laetitia donne pouvoir à M. BOURNET Patrick, M. SERRALTA Thibault donne pouvoir à M. GABENS Alain

Date de la convocation
09 février 2024

**Etai(en)t absent(s) :**

M. BAYARD Jean-Yves, Mme DULIAN Alexandra

Date d'affichage
09 février 2024

**Etai(en)t excusé(s) :**

Mme BEDENES Roselyne, Mme PIQUARD Laetitia, M. SERRALTA Thibault

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

**A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :**

Mme MIRC Éliane

\_\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

et publication du

\_\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023  
DU BUDGET COMMUNAL**

Le Maire, LAMOLINAIRIE Michel expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le comptable du SGC Moissac à la clôture de l'exercice.

Le Maire, LAMOLINAIRIE Michel le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**Le Maire,  
Les membres du Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2023 du budget communal, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à L'Honor de Cos

Le Maire, LAMOLINAIRIE Michel

le(s) secrétaire(s) de séance



## SIGNATURES SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FÉVRIER 2024

NOM	Prénom	Signatures
LAMOLINAIRIE	Michel	
TURPIN	Jean-Claude	
GABENS	Alain	
COMBALBERT	Chantal	
BAYARD	Jean-Yves	Absent
MOISSET	Serge	
ROBERT	Jean-Paul	
MIRC	Eliane	
BEDENES	Roselyne	Absente Procuration à Mme Josiane LAMOLINAIRIE
ACURCIO	Didier	
LAMOLINAIRIE	Josiane	
METTEFEU	Bernard	
BOURNET	Patrick	
MORITZ-ANDRIEU	Corinne	
PIQUARD	Laetitia	Absente Procuration à M. Patruck BOURNET
PEGEOT	Nathalie	
DULIAN	Alexandra	Absente
LANDOU	Benoît	
SERRALTA	Thibault	Absent Procuration à M. Alain GABENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUDGET HONOR DE COS

Séance du 15 février 2024

L'an 2024 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	14	17
		Pour : 17
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

M. ACURCIO Didier, M. BOURNET Patrick, Mme COMBALBERT Chantal, M. GABENS Alain, M. LAMOLINAIRIE Michel, Mme LAMOLINAIRIE Josiane, M. LANDOU Benoît, M. METTEFEU Bernard, Mme MIRC Éliane, M. MOISSET Serge, Mme MORITZ Corinne, Mme PEGEOT Nathalie, M. ROBERT Jean-Paul, M. TURPIN Jean-Claude

**Procurat ion(s) :**

Mme BEDENES Roselyne donne pouvoir à Mme LAMOLINAIRIE Josiane, Mme PIQUARD Laetitia donne pouvoir à M. BOURNET Patrick, M. SERRALTA Thibault donne pouvoir à M. GABENS Alain

Date de la convocation
09 février 2024

**Etai(en)t absent(s) :**

M. BAYARD Jean-Yves, Mme DULIAN Alexandra

Date d'affichage
09 février 2024

**Etai(en)t excusé(s) :**

Mme BEDENES Roselyne, Mme PIQUARD Laetitia, M. SERRALTA Thibault

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Mme MIRC Éliane

__/__/__
et publication du
__/__/__

**AFFECTATION DES RESULTATS 2023**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de LAMOLINAIRIE Michel, Le Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 le 23 mars 2023. .

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	224 902,15
- un excédent reporté de :	810 213,32
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 035 115,47
- un déficit d'investissement de :	577 786,23
- un déficit des restes à réaliser de :	79 475,96
Soit un besoin de financement de :	657 262,19

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	1 035 115,47
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	657 262,19
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	377 853,28
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	577 786,23

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à L'Honor de Cos

Le Maire, LAMOLINAIRIE Michel

le(s) secrétaire(s) de séance



L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif. La présente note répond à cette obligation.

Pour mémoire, le compte administratif :

- est établi en fin d'exercice par le maire,
- est le bilan financier de la commune. Il rend compte des opérations budgétaires exécutées.
- rapproche des prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives, en dépenses et en recettes, pour les deux sections,
- se présente de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présenter les résultats comptables de l'exercice.

### - Réalisation globale (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
BUDGET HONOR de COS	1 182 576,58	2 217 692,05	737 271,70	159 485,47
<b>Total</b>	<b>1 182 576,58</b>	<b>2 217 692,05</b>	<b>737 271,70</b>	<b>159 485,47</b>

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice en sachant que les informations qui y figurent sont concordantes avec celles présentées par le Trésorier dans son compte de gestion.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général : 416,86 k€	Contributions directes : 455,69 k€
Charges de personnel : 521,38 k€	Dotations et participations : 699,44 k€
Autre : 244,34 k€	
	Produit des services : 145,91 k€
	Excédent antérieur : 810,21 k€
	Autre : 106,44 k€

## Dépenses

Immobilisations incorporelles : 77,56 k€
Immobilisations corporelles: 534,88 k€
Dette : 120,23 k€

## Recettes

Autre : 159,49 k€
-------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- La section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune,
- La section d'investissement qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune.

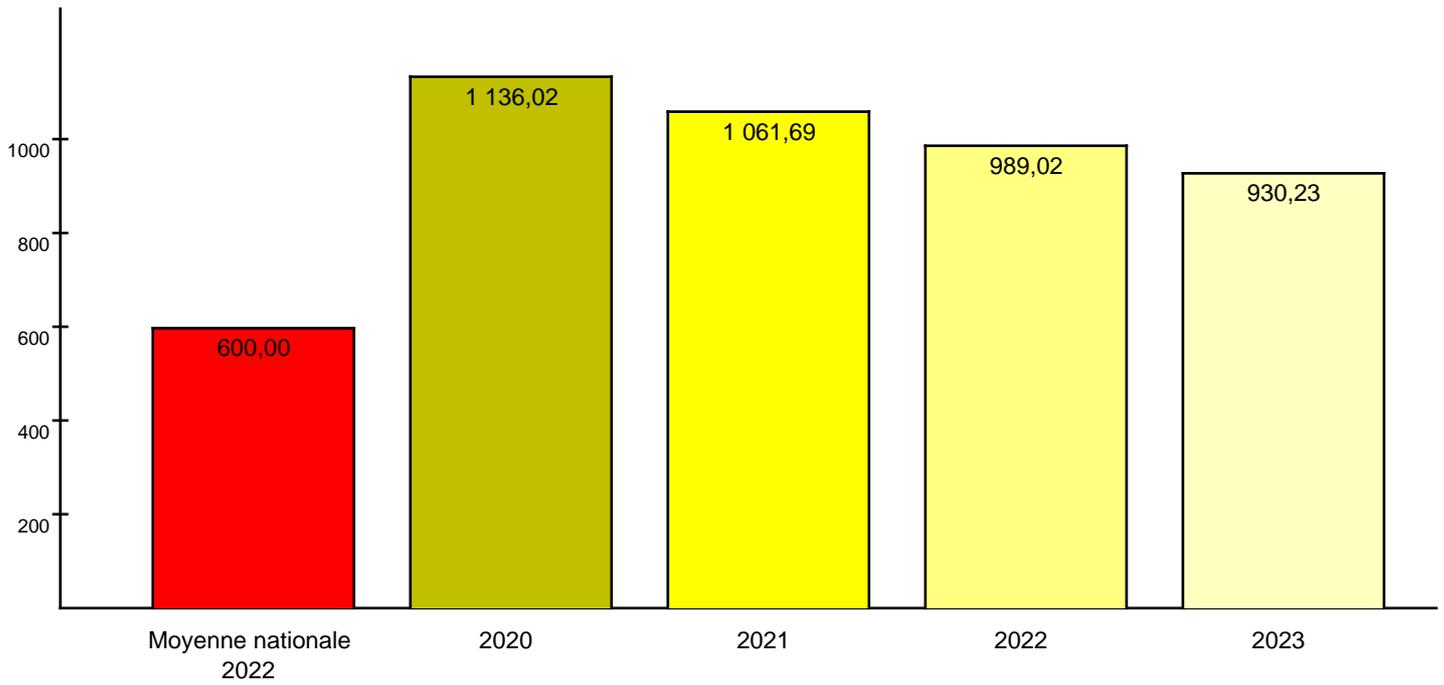
# AR Prefecture

**De** 08200764-20240215-1502202408-BF  
Reçu le 16/02/2024  
Publié le 16/02/2024

*Tableau synthétique*

	Encours de la dette
BUDGET HONOR de COS	1 518 128,10
<b>Total</b>	<b>1 518 128,10</b>

*Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus*



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUDGET HONOR DE COS

Séance du 15 février 2024

L'an deux mille vingt quatre, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du 1er Adjoint

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	13	16
		Pour : 16
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

M. ACURCIO Didier, M. BOURNET Patrick, Mme COMBALBERT Chantal, M. GABENS Alain, Mme LAMOLINAIRIE Josiane, M. LANDOU Benoît, M. METTEFEU Bernard, Mme MIRC Éliane, M. MOISSET Serge, Mme MORITZ Corinne, Mme PEGEOT Nathalie, M. ROBERT Jean-Paul, M. TURPIN Jean-Claude

**Procurat ion(s) :**

Mme BEDENES Roselyne donne pouvoir à Mme LAMOLINAIRIE Josiane, Mme PIQUARD Laetitia donne pouvoir à M. BOURNET Patrick, M. SERRALTA Thibault donne pouvoir à M. GABENS Alain

Date de la convocation
09 février 2024

**Etai(en)t absent(s) :**

M. BAYARD Jean-Yves, Mme DULIAN Alexandra, M. LAMOLINAIRIE Michel

Date d'affichage
09 février 2024

**Etai(en)t excusé(s) :**

Mme BEDENES Roselyne, Mme PIQUARD Laetitia, M. SERRALTA Thibault

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance** :  
Mme MIRC Éliane

\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_  
et publication du

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_  
vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	1 135 868,84
	Réalisé :	737 271,70
	Reste à réaliser :	377 771,43
Recettes	Prévu :	1 135 868,84
	Réalisé :	159 485,47
	Reste à réaliser :	298 295,47

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	2 111 133,89
	Réalisé :	1 182 576,58
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	2 111 133,89
	Réalisé :	2 217 692,05
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	-577 786,23
Fonctionnement :	1 035 115,47
Résultat global :	457 329,24

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le 1er Adjoint s'étant retiré lors du vote.

Ont signé Le 1er Adjoint et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à L'Honor de Cos

Le 1er Adjoint **TURPIN Jean-Claude**

le(s) secrétaire(s) de séance



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**BUDGET HONOR de COS : BUDGET HONOR de COS (1)**

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21820076400015

POSTE COMPTABLE : SGC MOISSAC

**M. 57**

**Compte administratif**

**Voté par nature**

BUDGET : BUDGET HONOR de COS (3)

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

## II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

## III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	32

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	34
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	35
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	40
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	41
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	42
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	44
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	45

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	46
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	47
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	48
B3.1 - Etat des provisions constituées	49
B3.2 - Etalement des provisions	51
B4 - Etat des charges transférées	52
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	53
B6 - Prêts	54
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	55
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	56
B7.3 - Etat des emprunts garantis	57
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	58
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	59
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	60
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	61
B7.8 - Autres engagements donnés	62
B7.9 - Autres engagements reçus	63
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	64
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	66
B9 - Etat du personnel	67
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	70
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	71
B11.2 - Liste des établissements publics créés	72
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	73
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	74
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	78
B13 - Opérations liées aux cessions	79
B14 - Etat des travaux en régie	80
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	82
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	83
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	84
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	85
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	87
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	88
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	89
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	90
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	91
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	92
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	93
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	94
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	96
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	97
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	98
D4 - Gestion des fonds européens	99
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	100
D6 - Actions de formation des élus	101
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	102
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	103
D9 - Identification des flux croisés	104
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	105
D11 - Décisions en matière de taux	107
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	108
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	109
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	111
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	112
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	113
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	114

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

**AR Prefecture**

082-218200764-20240215-1502202408-BF  
Reçu le 16/02/2024  
Publié le 16/02/2024

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**I – INFORMATIONS GENERALES****I****INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****A****Informations statistiques****Valeurs**

Population totale

1632

**Informations fiscales (N-2)****Collectivité**

Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)

779491,00

**Informations financières – ratios****Valeurs**

1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**I – INFORMATIONS GENERALES****POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET****I****B**

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50%
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS**
**I**  
**C1**
**RESULTAT DE L'EXERCICE**

	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	1 919 848,28	1 538 171,13	839 006,39	A1 457 329,24
<b>Investissement</b>	737 271,70	130 692,40	(2) 28 793,07	A2 -577 786,23
<b>Dont 1068</b>		0,00		
<b>Fonctionnement</b>	1 182 576,58	1 407 478,73	(3) 810 213,32	A3 1 035 115,47

**RESTES A REALISER (4)**

	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 377 771,43	III + IV 298 295,47	B1 -79 475,96
<b>Investissement</b>	I 377 771,43	III 298 295,47	B2 -79 475,96
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

**RESULTAT CUMULE = (A) + (B)**  
**(6)**

<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	377 853,28
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-657 262,19
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	1 035 115,47

(1) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

## DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>377 771,43</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	317 437,62
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	60 333,81
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2024) (3)	0,00
26	AR Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>298 295,47</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (reçues) (3)</b>	<b>298 295,47</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>AR Prefecture Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
<b>70</b>	<b>Prod. services, domaine, ventes diverses</b>	<b>0,00</b>
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>
<b>731</b>	<b>Fiscalité locale</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Dotations et participations (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE

## VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

II

A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 182 576,58	G	1 407 478,73
	Section d'investissement	B	737 271,70	H	130 692,40
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	810 213,32 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	28 793,07 (si excédent)
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	1 919 848,28	= G + H + I + J	2 377 177,52
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	377 771,43	L	298 295,47
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	377 771,43	= K + L	298 295,47
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	1 182 576,58	= G + I + K	2 217 692,05
	Section d'investissement	= B + D + F	1 115 043,13	= H + J + L	457 780,94
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	2 297 619,71	= G + H + I + J + K + L	2 675 472,99

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT</b>	<b>B1</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS**

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		24 653,40
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		24 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	77 562,38	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	534 875,51	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
082	AP Préfecture		
218200784-20240215-1502202408-BF			
Reçu le 16/03/2024			
Publié le 16/03/2024			
	<b>Total des réalisations d'équipement</b>	<b>612 437,89</b>	<b>49 153,40</b>
16	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	59 861,77
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	120 234,07	1 028,14
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
	<b>Total des réalisations financières</b>	<b>120 234,07</b>	<b>60 889,91</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
	<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>	<b>I 732 671,96</b>	<b>II 110 043,31</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	4 599,74	20 649,09
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
	<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>	<b>III 4 599,74</b>	<b>IV 20 649,09</b>

**TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE**

<b>TOTAL</b>	I + III	<b>737 271,70</b>	II + IV	<b>130 692,40</b>
--------------	---------	-------------------	---------	-------------------

**RESULTATS ANTERIEURS**

<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté</b>	V	<b>0,00</b>	VI	<b>28 793,07</b>
<b>1068 Excédents de fonctionnement capitalisés</b>			VII	<b>0,00</b>

**TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	<b>737 271,70</b>	II + IV + VI + VII	<b>159 485,47</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>				<b>-577 786,23</b>

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT</b>	<b>B2</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS**  
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
<b>OPERATIONS REELLES ET MIXTES</b>			
011 Charges à caractère général (1)	416 861,96	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	145 913,73
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	521 378,51	73 Impôts et taxes (sauf 731)	113 959,73
		731 Fiscalité locale	341 727,20
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	129 653,07	74 Dotations et participations (1)	699 441,92
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	71 997,09
014 Atténuations de produits	65 661,00	013 Atténuations de charges (1)	22 682,60
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
<b>Total dépenses de gestion des services</b>	<b>1 133 554,54</b>	<b>Total recettes de gestion des services</b>	<b>1 395 722,27</b>
66 Charges financières	28 972,69	76 Produits financiers	4,59
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	10 751,87
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	3 000,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>I 1 165 527,23</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	<b>II 1 406 478,73</b>

<b>OPERATIONS D'ORDRE (2)</b>			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	17 049,35	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	1 000,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>III 17 049,35</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>IV 1 000,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>I + III</b>	<b>1 182 576,58</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>II + IV</b>	<b>1 407 478,73</b>
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

<b>RESULTAT REPORTE DE N-1</b>					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	810 213,32

<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>I + III + V</b>	<b>1 182 576,58</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II + IV + VI</b>	<b>2 217 692,05</b>
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	---------------------

<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)</b>	<b>1 035 115,47</b>				
--	---------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>C1</b>

**MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	120 234,07	0,00	120 234,07
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	77 562,38	3 599,74	81 162,12
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	534 875,51	0,00	534 875,51
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	<b>RSAAR Prefecture</b>	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
082-218-200764-20240215-1502202408-BF	Reçu le 16/02/2024			
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Le 16/02/2024			
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		1 000,00	1 000,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>732 671,96</b>	<b>4 599,74</b>	<b>737 271,70</b>

<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	416 861,96		416 861,96
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	521 378,51		521 378,51
014	Atténuations de produits	65 661,00		65 661,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	129 653,07	0,00	129 653,07
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	28 972,69	0,00	28 972,69
67	Charges spécifiques (9)	0,00	2 250,00	2 250,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	3 000,00	14 799,35	17 799,35
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 165 527,23</b>	<b>17 049,35</b>	<b>1 182 576,58</b>

<b>Pour information D 002 Résultat négatif reporté</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>C2</b>

**TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	59 861,77	0,00	59 861,77
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	24 653,40	0,00	24 653,40
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	25 528,14	0,00	25 528,14
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		278,00	278,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	5 571,74	5 571,74
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
218	200764-20240215-1502202408-BF			
28	Amortissement des immobilisations		14 799,35	14 799,35
29	16/02/2024 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>110 043,31</b>	<b>20 649,09</b>	<b>130 692,40</b>

**1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1** **0,00**

**Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté** **28 793,07**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	22 682,60		22 682,60
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	145 913,73		145 913,73
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	113 959,73		113 959,73
731	Fiscalité locale	341 727,20		341 727,20
74	Dotations et participations (8)	699 441,92		699 441,92
75	Autres produits de gestion courante (8)	71 997,09	0,00	71 997,09
76	Produits financiers	4,59	0,00	4,59
77	Produits spécifiques (8)	10 751,87	0,00	10 751,87
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	1 000,00	1 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 406 478,73</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 407 478,73</b>

**Pour information R002 Résultat positif reporté** **810 213,32**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**AR Prefecture**

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

## III – ADOPTION DU CA

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>1 135 868,84</b>	<b>737 271,70</b>	<b>377 771,43</b>	<b>20 825,71</b>	<b>0,00</b>	<b>737 271,70</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	395 000,00	77 562,38	317 437,62	0,00	0,00	77 562,38
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	614 200,00	534 875,51	60 333,81	18 990,68	0,00	534 875,51
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 009 200,00</b>	<b>612 437,89</b>	<b>377 771,43</b>	<b>18 990,68</b>	<b>0,00</b>	<b>612 437,89</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	122 069,10	120 234,07	0,00	1 835,03		120 234,07
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>122 069,10</b>	<b>120 234,07</b>	<b>0,00</b>	<b>1 835,03</b>	<b>0,00</b>	<b>120 234,07</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 131 269,10</b>	<b>732 671,96</b>	<b>377 771,43</b>	<b>20 825,71</b>	<b>0,00</b>	<b>732 671,96</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	1 000,00	4 599,74		-3 599,74		4 599,74
041	Opérations patrimoniales (6)	3 599,74	0,00		3 599,74		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>4 599,74</b>	<b>4 599,74</b>		<b>0,00</b>		<b>4 599,74</b>
<b>Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté</b>		<b>0,00</b>					
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>1 135 868,84</b>	<b>737 271,70</b>	<b>377 771,43</b>	<b>20 825,71</b>	<b>0,00</b>	<b>737 271,70</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

Publié le 16/02/2024

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RF 041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – ADOPTION DU CA

## SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>1 107 075,77</b>	<b>130 692,40</b>	<b>298 295,47</b>	<b>678 087,90</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	215 000,00	24 653,40	298 295,47	-107 948,87
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	250 000,00	24 500,00	0,00	225 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>465 000,00</b>	<b>49 153,40</b>	<b>298 295,47</b>	<b>117 551,13</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	29 000,00	59 861,77	0,00	-30 861,77
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	1 028,14	0,00	-28,14
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>60 000,00</b>	<b>60 889,91</b>	<b>0,00</b>	<b>-889,91</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>525 000,00</b>	<b>110 043,31</b>	<b>298 295,47</b>	<b>116 661,22</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	563 676,68			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	14 799,35	20 649,09		-5 849,74
041	Opérations patrimoniales (8)	3 599,74	0,00		3 599,74
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>582 075,77</b>	<b>20 649,09</b>		<b>561 426,68</b>
<b>Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>28 793,07</b>			
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>1 135 868,84</b>	<b>159 485,47</b>	<b>298 295,47</b>	<b>678 087,90</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – ADOPTION DU CA

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>1 135 868,84</b>	<b>737 271,70</b>	<b>377 771,43</b>	<b>20 825,71</b>	<b>0,00</b>	<b>737 271,70</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	395 000,00	77 562,38	317 437,62	0,00	0,00	77 562,38
202	Frais réalisation documents urbanisme	25 000,00	15 024,00	9 976,00	0,00	0,00	15 024,00
203	Frais d'études, recherche, développement	370 000,00	62 538,38	307 461,62	0,00	0,00	62 538,38
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	614 200,00	534 875,51	60 333,81	18 990,68	0,00	534 875,51
2111	Terrains nus	25 000,00	229,00	5 000,00	19 771,00	0,00	229,00
2112	Terrains de voirie	17 000,00	0,00	5 000,00	12 000,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	6 200,00	2 855,85	3 344,15	0,00	0,00	2 855,85
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	3 303,38	0,00	-3 303,38	0,00	3 303,38
2131	Bâtiments publics	142 000,00	219 441,80	0,00	-77 441,80	0,00	219 441,80
2138	Autres constructions	250 000,00	176 716,88	10 000,00	63 283,12	0,00	176 716,88
2151	Réseaux de voirie	76 000,00	44 010,34	31 989,66	0,00	0,00	44 010,34
2152	Installations de voirie	60 000,00	39 297,48	5 000,00	15 702,52	0,00	39 297,48
21538	Autres réseaux	35 000,00	41 212,67	0,00	-6 212,67	0,00	41 212,67
2157	Matériel et outillage technique	0,00	1 556,50	0,00	-1 556,50	0,00	1 556,50
2182	Matériel de transport	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	0,00	1 329,61	0,00	-1 329,61	0,00	1 329,61
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 922,00	0,00	-4 922,00	0,00	4 922,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 009 200,00</b>	<b>612 437,89</b>	<b>377 771,43</b>	<b>18 990,68</b>	<b>0,00</b>	<b>612 437,89</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	122 069,10	120 234,07	0,00	1 835,03		120 234,07
1641	Emprunts en euros	121 069,10	119 901,28	0,00	1 167,82		119 901,28
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	332,79	0,00	667,21		332,79
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>122 069,10</b>	<b>120 234,07</b>	<b>0,00</b>	<b>1 835,03</b>	<b>0,00</b>	<b>120 234,07</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

Chap. / art. (1)

		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 131 269,10</b>	<b>732 671,96</b>	<b>377 771,43</b>	<b>20 825,71</b>	<b>0,00</b>	<b>732 671,96</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	1 000,00	4 599,74		-3 599,74		4 599,74
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 000,00	1 000,00		0,00		1 000,00
4962	Dépréciation comptes de débiteurs divers	1 000,00	1 000,00		0,00		1 000,00
	Charges transférées (7)	0,00	3 599,74		-3 599,74		3 599,74
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	3 599,74		-3 599,74		3 599,74
041	Opérations patrimoniales (8)	3 599,74	0,00		3 599,74		0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	3 599,74	0,00		3 599,74		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>4 599,74</b>	<b>4 599,74</b>		<b>0,00</b>		<b>4 599,74</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA****III****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.1****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**III – ADOPTION DU CA**

**III**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**A2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**III – ADOPTION DU CA**

**III**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**A2.3**

Cet état ne contient pas d'information.

## III – ADOPTION DU CA

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		<b>1 107 075,77</b>	<b>130 692,40</b>	<b>298 295,47</b>	<b>678 087,90</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	215 000,00	24 653,40	298 295,47	-107 948,87
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	100 000,00	10 151,40	135 730,00	-45 881,40
1322	Subv. non transf. Régions	15 000,00	0,00	19 717,47	-4 717,47
1323	Subv. non transf. Départements	100 000,00	14 502,00	122 280,00	-36 782,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	20 568,00	-20 568,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	250 000,00	24 500,00	0,00	225 500,00
1641	Emprunts en euros	250 000,00	24 500,00	0,00	225 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>465 000,00</b>	<b>49 153,40</b>	<b>298 295,47</b>	<b>117 551,13</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	29 000,00	59 861,77	0,00	-30 861,77
10222	FCTVA	24 000,00	39 998,54	0,00	-15 998,54
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	19 863,23	0,00	-14 863,23
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	1 028,14	0,00	-28,14
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 028,14	0,00	-28,14
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>60 000,00</b>	<b>60 889,91</b>	<b>0,00</b>	<b>-889,91</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>525 000,00</b>	<b>110 043,31</b>	<b>298 295,47</b>	<b>116 661,22</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	563 676,68	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	14 799,35	20 649,09		-5 849,74
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	278,00		-278,00
2111	Terrains nus	0,00	5 571,74		-5 571,74
2802	Frais liés à la réalisation de document	5 701,35	5 701,35		0,00
2803	Frais d'études, recherche et développ.	1 158,00	1 158,00		0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	3 000,00	3 000,00		0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	3 095,00	3 095,00		0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 845,00	1 845,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	3 599,74	0,00		3 599,74

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

Chap. / art. (1)

		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
2111	Terrains nus	3 599,74	0,00		3 599,74
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>582 075,77</b>	<b>20 649,09</b>		<b>561 426,68</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – ADOPTION DU CA

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

## DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>TOTAL</b>		<b>2 111 133,89</b>	<b>1 176 139,09</b>	<b>6 437,49</b>	<b>0,00</b>	<b>928 557,31</b>	<b>0,00</b>	<b>1 182 576,58</b>
011	Charges à caractère général (3)	701 895,89	410 424,47	6 437,49	0,00	285 033,93	0,00	416 861,96
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	565 285,19	521 378,51	0,00	0,00	43 906,68		521 378,51
014	Atténuations de produits	71 100,00	65 661,00	0,00	0,00	5 439,00		65 661,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	160 884,11	129 653,07	0,00	0,00	31 231,04	0,00	129 653,07
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 499 165,19</b>	<b>1 127 117,05</b>	<b>6 437,49</b>	<b>0,00</b>	<b>365 610,65</b>	<b>0,00</b>	<b>1 133 554,54</b>
66	Charges financières	28 992,67	28 972,69	0,00	0,00	19,98		28 972,69
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	3 000,00	3 000,00			0,00		3 000,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>33 492,67</b>	<b>31 972,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 519,98</b>		<b>31 972,69</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 532 657,86</b>	<b>1 159 089,74</b>	<b>6 437,49</b>	<b>0,00</b>	<b>367 130,63</b>	<b>0,00</b>	<b>1 165 527,23</b>
023	Virement à la section d'investissement	563 676,68	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	14 799,35	17 049,35			-2 250,00		17 049,35
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>578 476,03</b>	<b>17 049,35</b>			<b>561 426,68</b>		<b>17 049,35</b>
<b>Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>						
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>		<b>2 111 133,89</b>	<b>1 176 139,09</b>	<b>6 437,49</b>	<b>0,00</b>	<b>928 557,31</b>	<b>0,00</b>	<b>1 182 576,58</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

## III – ADOPTION DU CA

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

## RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>1 300 920,57</b>	<b>1 403 555,73</b>	<b>3 923,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-106 558,16</b>
013	Atténuations de charges (3)	18 100,00	22 682,60	0,00	0,00	-4 582,60
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	94 684,00	141 990,73	3 923,00	0,00	-51 229,73
73	Impôts et taxes (sauf 731)	146 612,57	113 959,73	0,00	0,00	32 652,84
731	Fiscalité locale	295 732,00	341 727,20	0,00	0,00	-45 995,20
74	Dotations et participations (3)	678 292,00	699 441,92	0,00	0,00	-21 149,92
75	Autres produits de gestion courante (3)	66 500,00	71 997,09	0,00	0,00	-5 497,09
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 299 920,57</b>	<b>1 391 799,27</b>	<b>3 923,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-95 801,70</b>
76	Produits financiers	0,00	4,59	0,00	0,00	-4,59
77	Produits spécifiques (3)	0,00	10 751,87	0,00	0,00	-10 751,87
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>10 756,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-10 756,46</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 299 920,57</b>	<b>1 402 555,73</b>	<b>3 923,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-106 558,16</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 000,00	1 000,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>			<b>0,00</b>

<b>Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>810 213,32</b>					
---	-------------------	--	--	--	--	--

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>2 111 133,89</b>	<b>2 213 769,05</b>	<b>3 923,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-106 558,16</b>
--	---------------------	---------------------	-----------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

**AR Prefecture**

082-218200764-20240215-1502202408-BF  
Reçu le 16/02/2024  
Publié le 16/02/2024

**BUDGET HONOR de COS - BUDGET HONOR de COS - CA - 2023**

## III – ADOPTION DU CA

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>TOTAL</b>		<b>2 111 133,89</b>	<b>1 176 139,09</b>	<b>6 437,49</b>	<b>0,00</b>	<b>928 557,31</b>	<b>0,00</b>	<b>1 182 576,58</b>
011	Charges à caractère général (4)	701 895,89	410 424,47	6 437,49	0,00	285 033,93	0,00	416 861,96
60611	Eau et assainissement	15 000,00	9 689,24	0,00	0,00	5 310,76	0,00	9 689,24
60612	Énergie - Électricité	80 000,00	86 279,56	0,00	0,00	-6 279,56	0,00	86 279,56
60621	Combustibles	25 000,00	14 146,70	0,00	0,00	10 853,30	0,00	14 146,70
60622	Carburants	10 000,00	9 333,69	0,00	0,00	666,31	0,00	9 333,69
60623	Alimentation	41 000,00	45 491,81	308,10	0,00	-4 799,91	0,00	45 799,91
60624	Produits de traitement	3 900,00	3 692,04	0,00	0,00	207,96	0,00	3 692,04
60628	Autres fournitures non stockées	4 000,00	787,08	0,00	0,00	3 212,92	0,00	787,08
60631	Fournitures d'entretien	9 000,00	9 442,24	118,26	0,00	-560,50	0,00	9 560,50
60632	Fournitures de petit équipement	9 000,00	8 518,99	529,59	0,00	-48,58	0,00	9 048,58
60633	Fournitures de voirie	0,00	1 096,87	0,00	0,00	-1 096,87	0,00	1 096,87
60636	Vêtements de travail	1 500,00	879,35	0,00	0,00	620,65	0,00	879,35
6064	Fournitures administratives	6 000,00	5 826,86	26,98	0,00	146,16	0,00	5 853,84
6067	Fournitures scolaires	6 000,00	5 309,97	322,84	0,00	367,19	0,00	5 632,81
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 344,00	0,00	0,00	-1 344,00	0,00	1 344,00
613	Locations	5 000,00	4 730,72	0,00	0,00	269,28	0,00	4 730,72
61521	Entretien terrains	40 000,00	10 999,75	0,00	0,00	29 000,25	0,00	10 999,75
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	50 000,00	12 100,51	179,94	0,00	37 719,55	0,00	12 280,45
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	30 000,00	4 006,77	0,00	0,00	25 993,23	0,00	4 006,77
615231	Entretien, réparations voiries	50 000,00	6 481,80	0,00	0,00	43 518,20	0,00	6 481,80
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	5 049,12	0,00	0,00	4 950,88	0,00	5 049,12
61524	Entretien bois et forêts	0,00	204,00	0,00	0,00	-204,00	0,00	204,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	9 652,42	0,00	0,00	5 347,58	0,00	9 652,42
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 000,00	954,75	0,00	0,00	14 045,25	0,00	954,75
6156	Maintenance	22 000,00	17 743,45	516,00	0,00	3 740,55	0,00	18 259,45
6161	Multirisques	14 000,00	14 194,13	0,00	0,00	-194,13	0,00	14 194,13
6168	Autres primes d'assurance	0,00	147,00	0,00	0,00	-147,00	0,00	147,00
618	Divers	104 123,09	12 344,94	0,00	0,00	91 778,15	0,00	12 344,94
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	23 632,00	7 126,38	0,00	0,00	16 505,62	0,00	7 126,38
623	Pub., publications, relations publiques	30 000,00	29 732,58	816,00	0,00	-548,58	0,00	30 548,58
624	Transports biens, transports collectifs	5 000,00	3 023,90	215,00	0,00	1 761,10	0,00	3 238,90
625	Déplacements et missions	0,00	420,00	0,00	0,00	-420,00	0,00	420,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	15 000,00	10 887,98	182,13	0,00	3 929,89	0,00	11 070,11
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	767,67	19,80	0,00	212,53	0,00	787,47
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

Chap. / art. / (1)

Libellé

Crédits ouverts

Réalizations

Charges

Restes à réaliser

Crédits sans

Pour information,

Pour information,

(BP + DM + RAR N-1)

Mandats émis

rattachées

au 31/12 (2)

emploi

réalisations

réalisations

(3)

gérées dans le

gérées hors AE

cadre d'une AE

62878	Remb. frais à des tiers	46 000,00	43 973,40	3 202,85	0,00	-1 176,25	0,00	47 176,25
6288	Autres services extérieurs	4 240,80	4 240,80	0,00	0,00	0,00	0,00	4 240,80
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	10 000,00	9 804,00	0,00	0,00	196,00	0,00	9 804,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	565 285,19	521 378,51	0,00	0,00	43 906,68		521 378,51
6218	Autre personnel extérieur	4 000,00	5 904,21	0,00	0,00	-1 904,21		5 904,21
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	10 000,00	9 312,79	0,00	0,00	687,21		9 312,79
6411	Personnel titulaire	300 000,00	267 351,12	0,00	0,00	32 648,88		267 351,12
6413	Personnel non titulaire	80 000,00	63 417,81	0,00	0,00	16 582,19		63 417,81
6415	Congés payés	0,00	491,71	0,00	0,00	-491,71		491,71
64168	Autres emplois aidés	12 000,00	20 993,42	0,00	0,00	-8 993,42		20 993,42
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	135 000,00	132 660,26	0,00	0,00	2 339,74		132 660,26
6470	Autres charges sociales	4 000,00	962,00	0,00	0,00	3 038,00		962,00
648	Autres charges de personnel	20 285,19	20 285,19	0,00	0,00	0,00		20 285,19
014	Atténuations de produits	71 100,00	65 661,00	0,00	0,00	5 439,00		65 661,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	0,00	668,00	0,00	0,00	-668,00		668,00
739221	FNGIR	71 100,00	64 993,00	0,00	0,00	6 107,00		64 993,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	160 884,11	129 653,07	0,00	0,00	31 231,04	0,00	129 653,07
65311	Indemnités de fonction	55 000,00	54 557,58	0,00	0,00	442,42	0,00	54 557,58
65313	Cotisations de retraite	2 400,00	2 387,76	0,00	0,00	12,24	0,00	2 387,76
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 000,00	7 563,50	0,00	0,00	436,50	0,00	7 563,50
65315	Formation	5 000,00	406,33	0,00	0,00	4 593,67	0,00	406,33
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	36 142,11	36 142,11	0,00	0,00	0,00	0,00	36 142,11
65568	Autres contributions	0,00	750,00	0,00	0,00	-750,00	0,00	750,00
65732	Subv. fonct. régions	4 000,00	450,00	0,00	0,00	3 550,00	0,00	450,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	35 000,00	25 395,00	0,00	0,00	9 605,00	0,00	25 395,00
65823	Déficit BA à caract. indust. et commerc.	12 342,00	0,00	0,00	0,00	12 342,00	0,00	0,00
6584	Amendes fiscales et pénales	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	0,79	0,00	0,00	-0,79	0,00	0,79
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 499 165,19</b>	<b>1 127 117,05</b>	<b>6 437,49</b>	<b>0,00</b>	<b>365 610,65</b>	<b>0,00</b>	<b>1 133 554,54</b>
66	Charges financières	28 992,67	28 972,69	0,00	0,00	19,98		28 972,69
66111	Intérêts réglés à l'échéance	28 992,67	28 972,69	0,00	0,00	19,98		28 972,69
67	Charges spécifiques (4)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00		0,00

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	3 000,00	3 000,00			0,00		3 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	3 000,00	3 000,00			0,00		3 000,00
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>33 492,67</b>	<b>31 972,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 519,98</b>		<b>31 972,69</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 532 657,86</b>	<b>1 159 089,74</b>	<b>6 437,49</b>	<b>0,00</b>	<b>367 130,63</b>	<b>0,00</b>	<b>1 165 527,23</b>
023	Virement à la section d'investissement	563 676,68						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	14 799,35	17 049,35			-2 250,00		17 049,35
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00	1 972,00			-1 972,00		1 972,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	278,00			-278,00		278,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	14 799,35	14 799,35			0,00		14 799,35
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>578 476,03</b>	<b>17 049,35</b>			<b>561 426,68</b>		<b>17 049,35</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

## III – ADOPTION DU CA

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		<b>1 300 920,57</b>	<b>1 403 555,73</b>	<b>3 923,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-106 558,16</b>
013	Atténuations de charges (4)	18 100,00	22 682,60	0,00	0,00	-4 582,60
6419	Remboursements rémunérations personnel	16 800,00	22 682,60	0,00	0,00	-5 882,60
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	94 684,00	141 990,73	3 923,00	0,00	-51 229,73
7011	Ventes d'eau	0,00	10,61	0,00	0,00	-10,61
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
7032	Stationnement et location voie publique	0,00	1 040,60	0,00	0,00	-1 040,60
7067	Redev. services périscolaires et enseign	60 000,00	79 862,50	0,00	0,00	-19 862,50
7078	Autres marchandises	0,00	30 001,00	0,00	0,00	-30 001,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	18 000,00	12 947,74	3 359,00	0,00	1 693,26
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	3 384,00	2 538,00	564,00	0,00	282,00
70878	Remb. frais par des tiers	2 800,00	6 341,06	0,00	0,00	-3 541,06
7088	Produits activités annexes (abonnements)	10 000,00	9 249,22	0,00	0,00	750,78
73	Impôts et taxes (sauf 731)	146 612,57	113 959,73	0,00	0,00	32 652,84
73211	Attribution de compensation	113 691,57	113 959,73	0,00	0,00	-268,16
7338	Autres impôts spéc. coll. Ile-de-France	2 921,00	0,00	0,00	0,00	2 921,00
738	Autres impôts et taxes	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
731	Fiscalité locale	295 732,00	341 727,20	0,00	0,00	-45 995,20
73111	Impôts directs locaux	295 732,00	282 208,00	0,00	0,00	13 524,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	59 366,20	0,00	0,00	-59 366,20
7318	Autres	0,00	153,00	0,00	0,00	-153,00
74	Dotations et participations (4)	678 292,00	699 441,92	0,00	0,00	-21 149,92
74111	Dotation forfaitaire des communes	192 884,00	195 878,00	0,00	0,00	-2 994,00
741121	DSR des communes	314 212,00	314 212,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	79 864,00	79 864,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	293,00	0,00	0,00	-293,00
744	FCTVA	6 700,00	3 458,34	0,00	0,00	3 241,66
74718	Autres participations Etat	7 000,00	19 739,15	0,00	0,00	-12 739,15
74741	Participation communes membres du GFP	55 000,00	59 239,01	0,00	0,00	-4 239,01
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	12 027,00	0,00	0,00	-12 027,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	12 632,00	450,00	0,00	0,00	12 182,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	12 781,42	0,00	0,00	-12 781,42

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

Chap / art. (1)

Libellé

		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	1 500,00	0,00	0,00	-1 500,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	66 500,00	71 997,09	0,00	0,00	-5 497,09
752	Revenus des immeubles	66 000,00	71 615,04	0,00	0,00	-5 615,04
7588	Autres produits divers gestion courante	500,00	382,05	0,00	0,00	117,95
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 299 920,57</b>	<b>1 391 799,27</b>	<b>3 923,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-95 801,70</b>
76	Produits financiers	0,00	4,59	0,00	0,00	-4,59
761	Produits de participations	0,00	4,59	0,00	0,00	-4,59
77	Produits spécifiques (4)	0,00	10 751,87	0,00	0,00	-10 751,87
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	8 501,87	0,00	0,00	-8 501,87
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	2 250,00	0,00	0,00	-2 250,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 299 920,57</b>	<b>1 402 555,73</b>	<b>3 923,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-106 558,16</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 000,00	1 000,00			0,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	1 000,00	1 000,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>			<b>0,00</b>

### Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

## IV – ANNEXES

IV

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

## DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

## IV – ANNEXES

IV

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

## REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					2 674 807,72									
1641 Emprunts en euros (total)					2 674 807,72									
00003439209	CREDIT AGRICOLE	29/09/2022		30/04/2025	250 000,00	F		2,970	2,970	EUR	M	P	N	A-1
11-00000738603	CREDIT AGRICOLE			30/11/2019	600 000,00	F		1,350	1,350	EUR	A	P	N	A-1
38-0278777	SUD-ALLIANCE CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT			01/01/1993	49 393,48	F		5,800	5,800	EUR	A	P	N	A-1
41-0435078	CAISSE D'EPARGNE PRET MINJOZ			01/09/1995	75 414,24	C		5,800	5,800	EUR	A	P	N	A-1
52-00855894040	CREDIT AGRICOLE			31/03/2012	600 000,00	F		2,000	2,000	EUR	S	P	N	A-1
53-70005630979	SUD-ALLIANCE CREDIT AGRICOLE			31/03/2013	200 000,00	F		1,500	1,500	EUR	S	P	N	A-1
54-212578	SUD-ALLIANCE CREDIT AGRICOLE			30/06/2016	400 000,00	F		2,000	2,000	EUR	T	P	N	A-1
55-00001962341	SUD-ALLIANCE CREDIT AGRICOLE			30/04/2021	500 000,00	F		2,010	2,010	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

## Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>2 674 807,72</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

## IV – ANNEXES

## IV

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## B1.2

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		1 518 128,10					120 292,06	29 745,09	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 518 128,10					120 292,06	29 745,09	0,00	0,00
00003439209	N	0,00	A-1	25 000,00	19,33	F		2,970	0,00	602,82	0,00	0,00
11-00000738603	N	0,00	A-1	464 732,45	15,91	F		1,350	27 783,89	6 648,97	0,00	0,00
38-0278777	N	0,00	A-1	2 470,84	0,98	F		5,800	2 920,37	260,59	0,00	0,00
41-0435078	N	0,00	A-1	10 447,89	3,65	C		5,800	3 295,39	453,52	0,00	0,00
52-00855894040	N	0,00	A-1	274 946,63	8,24	F		2,000	31 391,67	5 970,58	0,00	0,00
53-70005630979	N	0,00	A-1	60 966,40	4,24	F		1,500	14 680,62	1 079,86	0,00	0,00
54-212578	N	0,00	A-1	263 878,08	12,49	F		2,000	18 827,51	5 513,49	0,00	0,00
55-00001962341	N	0,00	A-1	415 685,81	17,33	F		2,010	21 392,61	9 215,26	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

## Emprunts et dettes au 31/12/N

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 518 128,10</b>					<b>120 292,06</b>	<b>29 745,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

B1.4

## TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 518 128,10	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

## IV – ANNEXES

IV

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

## DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

## IV – ANNEXES

IV

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

## B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

IV

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

B1.6

## REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166</b> <b>Refinancement de dette (3)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes au c/ 166</b> <b>Refinancement de dette (4)</b>					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

## IV – ANNEXES

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV

B1.7

## EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

## IV – ANNEXES

IV

~~B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME~~

B1.8

## DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV – ANNEXES****IV****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES****B1.9****AUTRES DETTES****(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)**

<b>LIBELLES</b>	<b>Montant initial de la dette</b>	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>Dettes restantes</b>
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

## IV – ANNEXES

IV

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

## METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
L	Autres	5	
L	Autres	10	
L	Autres	15	
L	Autres agencements, aménagements de terrains	15	
L	Tous	0	

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES**

**IV**

**B3.1**

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N**

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AR Prefecture**

**BUDGET HONOR de COS - BUDGET HONOR de COS - CA - 2023**

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV – ANNEXES****IV****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****B3.2****ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

## IV – ANNEXES

IV

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

B4

## ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV – ANNEXES**

**IV**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS**

**B5**

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV – ANNEXES****IV****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS****B6****Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
<b>Assortis d'intérêts (total)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Non assortis d'intérêts (total)</b>		0,00	0,00		

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

## IV – ANNEXES

IV

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.1

## ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>8015</b>	<b>Emprunts garantis (1)</b>	150 403,15	107 107,99	7 762,67
<b>8016</b>	<b>Contrats de crédit-bail (2)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8017</b>	<b>Subvention à verser en annuité (3)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8018</b>	<b>Autres engagements donnés</b>			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

## IV – ANNEXES

IV

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.2

## ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					150 403,15	107 107,99										4 477,19	3 285,48	
CROIX ROUGE	2004	P	ass.croix rouge Pech-Blanc	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	73 832,76	73 832,76	6,57	A	F	3,450	F		3,450	A-1	EUR	2 547,23	0,00	
S.A LA GARONNAISE	1995	P	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS SOCIAUX PAR LA S.A. GARONNAISE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	76 570,39	33 275,23	7,57	A	F	5,800	F		5,800	A-1	EUR	1 929,96	3 285,48	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>150 403,15</b>	<b>107 107,99</b>										<b>4 477,19</b>	<b>3 285,48</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

## IV – ANNEXES

IV

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.4

## CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	7 762,67
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	150 037,15
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>157 799,82</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>1 406 478,73</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>11,22</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

## IV – ANNEXES

IV

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.5

## ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

## IV – ANNEXES

IV

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.6

## ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (2)	Dont part nette (3) I			
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(3) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

## IV – ANNEXES

IV

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.7

## ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

## Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

## IV – ANNEXES

IV

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.8

## ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					0,00	0,00	0,00
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>					0,00	0,00	0,00
<b>8018 Autres engagements donnés</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Au profit d'organismes publics</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Engagements liés à des délégations de service public</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement</b>					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

## IV – ANNEXES

IV

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.9

## ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES**

**IV**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS**

**B8.1.1**

**LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 395,00</b>	
<b>Personnes de droit privé</b>	<b>25 395,00</b>	
<b>Associations</b>	<b>25 395,00</b>	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE MOLIERES	200,00	Subvention 2023
ASSOC VAZERAC SUD QUERCY BASKET	20,00	Subvention 2023
ASSOCIATION COMMUNALE DE LA CHAS	1 500,00	Subvention 2023
ASSOCIATION LES AMIS D'AUSSAC	500,00	Subvention 2023
Association Nationale des Croix de Guerre	75,00	Subvention 2023
Association culturelle et social	1 800,00	Subvention 2023
Association propriétaires de boi	100,00	Subvention 2023
CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE LERIBOSC	1 000,00	Subvention 2023
COMITE DES FETES DE LERIBOSC	1 200,00	Subvention 2023
COMITE DES FETES DE LOUBEJAC	1 200,00	Subvention 2023
Croix Rouge Française Lafrançaise	100,00	Subvention 2023
Ecole de Rugby SC HONOR DE COS SUD QUERCY	2 000,00	Subvention 2023
FNACA ATM COM LAFRANCAISE	200,00	Subvention 2023
JUDO GYM LAFRANCAISIN	240,00	Subvention 2023
L.A.M Lafrançaise Arts et Musique	160,00	Subvention 2023
LES JOYEUX PETANQUEURS DE LOUBEJAC	500,00	Subvention 2023
LOU TRADOU DE L'HONOR DE COS	1 500,00	Subvention 2023
LOUBEJAC SPORTING ASSOCIATION FOOTBALL CLUB	2 700,00	Subvention 2023
LOUBEJAC SPORTING ASSOCIATION FOOTBALL CLUB	1 300,00	Subvention 2023
La Ferme des Lettres	1 200,00	Subvention 2023
Les 3 Dindes	800,00	Subvention 2023
SPORTING-CLUB DE L'HONOR DE COS	6 000,00	Subvention 2023
Trail du Lou Mr JULES Mickaël	600,00	Subvention 2023
Vivre Ici	500,00	Subvention 2023
<b>Entreprises</b>	<b>0,00</b>	
<b>Personnes physiques</b>	<b>0,00</b>	
<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	
<b>Personnes de droit public</b>	<b>0,00</b>	
<b>Etat</b>	<b>0,00</b>	
<b>Régions</b>	<b>0,00</b>	
<b>Départements</b>	<b>0,00</b>	
<b>Communes</b>	<b>0,00</b>	
<b>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</b>	<b>0,00</b>	
<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	

**AR Prefecture**

**BUDGET HONOR de COS - BUDGET HONOR de COS - CA - 2023**

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**Nom des bénéficiaires**

**Montant du fonds de concours ou de la  
subvention (numéraire)**

**Prestations en nature**

**IV- ANNEXES**

**IV**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES**

**B8.1.2**

**SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES**

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

## IV – ANNEXES

IV

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

## B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>4,00</b>	<b>3,00</b>	<b>7,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00	2,00	3,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE	C	2,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>6,00</b>	<b>3,00</b>	<b>9,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %), présent la moitié de l'année (ex. : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

## IV – ANNEXES

IV

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

## B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

## IV – ANNEXES

IV

## ANNEXES PATRIMONIALES

## LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

## LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

## IV – ANNEXES

IV

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

B11.1

## LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

## IV – ANNEXES

IV

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

B11.2

## LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >				non
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

## IV – ANNEXES

IV

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

B11.3

## LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >					non
Lotissement	< Néant >					non
Service social et médico-social	< Néant >					non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES**

**B12.1**

**ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>616 037,63</b>	<b>11,00</b>	
<b>Acquisitions à titre onéreux</b>			<b>616 037,63</b>	<b>11,00</b>	
03/01/2023	Forêt biodiversité	532	575,00	0,00	0
03/01/2023	Matériel de bureau et matériel informatique	590	1 329,61	0,00	0
03/01/2023	refection apt 60 che du Four	581	758,00	0,00	0
03/01/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	288,76	0,00	0
18/01/2023	extinction nocturne EP	591	3 780,00	0,00	0
18/01/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	171,44	0,00	0
31/01/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	158,98	0,00	0
31/01/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	264,96	0,00	0
03/02/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	1 604,53	0,00	0
13/02/2023	Vestiaires école	563	0,00	0,00	0
13/02/2023	Vestiaires école	563	0,00	0,00	0
13/02/2023	Vestiaires école	563	0,00	0,00	0
14/02/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	0,00	0,00	0
16/02/2023	REVISION PLU 2020	538	6 336,00	0,00	0
17/02/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	144,76	0,00	0
17/02/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	237,82	0,00	0
17/02/2023	Vestiaires école	563	0,00	0,00	0
17/02/2023	Vestiaires école	563	2 736,00	0,00	0
17/02/2023	Vestiaires école	563	5 136,00	0,00	0
17/02/2023	Vestiaires école	563	2 430,60	0,00	0
21/02/2023	mise aux normes eglises	582	63 718,57	0,00	0
21/02/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	10 148,87	0,00	0
24/02/2023	refection apt 60 che du Four	581	0,00	0,00	0
24/02/2023	Vestiaires école	563	25 881,22	0,00	0
03/03/2023	création salle CNI passeport Mairie	592	3 380,00	0,00	15
03/03/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	1 849,75	0,00	0
10/03/2023	Bâtiments publics extincteurs neufs	593	1 216,92	0,00	0
10/03/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	133,57	0,00	0
10/03/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	212,68	0,00	0
14/03/2023	mise aux normes eglises	582	0,00	0,00	0
17/03/2023	Forêt biodiversité	532	580,25	0,00	0
17/03/2023	Forêt biodiversité	532	627,00	0,00	0
17/03/2023	refection apt 60 che du Four	581	758,00	0,00	0
17/03/2023	refection apt 60 che du Four	581	464,30	0,00	0
17/03/2023	refection apt 60 che du Four	581	540,00	0,00	0
17/03/2023	refection apt 60 che du Four	581	-758,00	0,00	0
17/03/2023	Robot cantine scolaire	541	660,00	0,00	0
30/03/2023	amenagement chemin de Courty	594	13 456,80	0,00	0
30/03/2023	point de collecte rte de Belpech	595	10 506,48	0,00	0

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

Modalités et date

Désignation du bien

N° d'inventaire

Valeur d'acquisition  
(coût historique)

Cumul des  
amortissements au  
31/12/N

Durée  
d'amortissement  
en années (2)

Modalités et date	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
31/03/2023	Forêt biodiversité	532	573,60	0,00	0
04/04/2023	refection apt 60 che du Four	581	0,00	0,00	0
04/04/2023	Terrains BIARNAIS	596	229,00	0,00	0
04/04/2023	Vestiaires école	563	0,00	0,00	0
04/04/2023	Vestiaires école	563	2 358,24	0,00	0
05/04/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	121,08	0,00	0
05/04/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	187,48	0,00	0
13/04/2023	Vestiaires école	563	5 421,50	0,00	0
17/04/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	15 225,47	0,00	0
21/04/2023	refection apt 60 che du Four	581	212,85	0,00	0
21/04/2023	Vestiaires école	563	1 437,84	0,00	0
24/04/2023	mise aux normes eglises	582	0,00	0,00	0
25/04/2023	Vestiaires école	563	4 951,27	0,00	0
03/05/2023	mise aux normes eglises	582	0,00	0,00	0
03/05/2023	mise aux normes eglises	582	28 017,46	0,00	0
05/05/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	155,14	0,00	0
05/05/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	108,20	0,00	0
05/05/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	5 741,83	0,00	0
22/05/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	14 168,82	0,00	0
23/05/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	8 392,24	0,00	0
08/06/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	1 339,45	0,00	0
13/06/2023	Autres bâtiments publics	597	3 498,00	0,00	0
27/06/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	2 636,99	0,00	0
27/06/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	137,51	0,00	0
27/06/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	94,92	0,00	0
27/06/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	977,78	0,00	0
27/06/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	6 629,65	0,00	0
27/06/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	1 208,03	0,00	0
04/07/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	676,80	0,00	0
04/07/2023	Réseaux d'électrification	598	2 160,00	0,00	0
04/07/2023	REVISION PLU 2020	538	6 336,00	0,00	0
19/07/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	3 742,88	0,00	0
19/07/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	2 085,94	0,00	0
19/07/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	109,21	0,00	0
19/07/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	81,91	0,00	0
24/07/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	28 886,28	0,00	0
24/07/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	4 734,88	0,00	0
26/07/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	5 281,72	0,00	0
27/07/2023	Forêt biodiversité	532	500,00	0,00	0
28/07/2023	Vestiaires école	563	2 430,60	0,00	0
28/07/2023	Vestiaires école	563	-2 430,60	0,00	0
17/08/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	15 118,50	0,00	0
22/08/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	83,05	0,00	0
22/08/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	173,88	0,00	0
22/08/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	324,41	0,00	0
24/08/2023	Cantegrel Installations de voirie	533-2152	28 791,00	0,00	0
31/08/2023	Travaux entretien école	599	2 772,00	0,00	0
01/09/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	190,75	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
01/09/2023	Restructuration cantine école et vestiaire personn	600	4 810,61	0,00	0
06/09/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	0,00	0,00	0
07/09/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	4 167,94	0,00	0
14/09/2023	Travaux EP lotissement du Chateau	601	568,67	0,00	0
19/09/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	4 782,83	0,00	0
20/09/2023	REVISION PLU 2020	538	2 112,00	0,00	0
29/09/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	745,21	0,00	0
06/10/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	3 159,70	0,00	0
10/10/2023	armoire réfrigérée rugby	603	1 476,00	0,00	0
10/10/2023	Buvette demontable	604	2 786,00	0,00	0
10/10/2023	Motobineuse et tondeuse à batterie	605	1 556,50	0,00	10
11/10/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	4 142,08	0,00	0
16/10/2023	Éclairage Public	607	34 704,00	0,00	0
24/10/2023	Agencements et aménagements de terrains	606	3 303,38	0,00	0
02/11/2023	REVISION PLU 2020	538	240,00	0,00	0
07/11/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	1 092,02	0,00	0
14/11/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	10 395,77	0,00	0
17/11/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	8 352,41	0,00	0
24/11/2023	Etude Thémélia	551-2031	45 871,82	0,00	5
24/11/2023	Etude Thémélia	551-2031	3 643,66	0,00	5
24/11/2023	Etude Thémélia	551-2031	1 214,55	0,00	5
24/11/2023	Etude Thémélia	551-2031	3 643,66	0,00	5
28/11/2023	rehabilitation presbytere Loub	542-1	6 048,00	0,00	0
30/11/2023	Etude Thémélia	551-2031	3 599,74	0,00	5
01/12/2023	chemin de Biarnais	428	0,00	0,00	0
01/12/2023	mise aux normes eglises	582	18 474,46	0,00	0
01/12/2023	mise aux normes eglises	582	17 155,40	0,00	0
01/12/2023	Réseaux de voirie	608	0,00	0,00	0
08/12/2023	ADAP Bâtiments publics	610	2 688,00	11,00	15
08/12/2023	Etude Thémélia	551-2031	8 164,69	0,00	5
08/12/2023	honoraires ALAE vestiaire	569	1 641,60	0,00	0
08/12/2023	honoraires ALAE vestiaire	569	5 335,20	0,00	0
08/12/2023	Local pétanque	609	677,76	0,00	0
08/12/2023	mise aux normes eglises	582	13 728,00	0,00	0
15/12/2023	Réseaux de voirie	608	2 106,00	0,00	0
15/12/2023	Réseaux de voirie	608	14 507,50	0,00	0
15/12/2023	Réseaux de voirie	608	5 067,24	0,00	0
15/12/2023	Réseaux de voirie	608	4 384,80	0,00	0
15/12/2023	Réseaux de voirie	608	4 488,00	0,00	0
<b>Acquisitions à titre gratuit</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Mise à disposition</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Affectation</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Mises en concession ou affermage</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Divers</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

**AR Prefecture**

**BUDGET HONOR de COS - BUDGET HONOR de COS - CA - 2023**

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES**

**B12.2**

**ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)**

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
<b>TOTAL GENERAL</b>							<b>5 849,74</b>	<b>1 229,34</b>	
<b>Cessions à titre onéreux</b>							<b>5 849,74</b>	<b>3 877,74</b>	
	achat terrain BATTUT Inventaire n°589		3 944,00 0,00	0 0	0,00 0,00	1 972,00 0,00	2 250,00 3 599,74	278,00 3 599,74	0,00 0,00
<b>Cessions à titre gratuit</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Mise à disposition</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Affectation</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Mises en concession ou affermage</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Mise à la réforme</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Divers</b>							<b>0,00</b>	<b>-2 648,40</b>	
	centrale opus Loubejac eglise		2 648,40	0	0,00	2 648,40	0,00	-2 648,40	0,00

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

## IV – ANNEXES

IV

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

B13

## Pour mémoire

## Crédits ouverts (BP + DM)

Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00
--------------	---	-----------

## Produit des cessions

## Réalizations

Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	2 250,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	1 972,00

**IV – ANNEXES**

**IV**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)**

**B14**

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE</b>	<b>B14</b>

RATIO	
	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>B15.1</b>

**B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>B15.2</b>

**B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

## IV – ANNEXES

IV

## C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>121 069,10</b>	<b>119 901,28</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>121 069,10</b>	<b>119 901,28</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	121 069,10	119 901,28
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>119 901,28</b>	<b>377 771,43</b>	<b>0,00</b>	<b>497 672,71</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

IV

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>637 476,03</b>	<b>III 74 661,12</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>29 000,00</b>	<b>59 861,77</b>
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	24 000,00	39 998,54
10226	Taxe d'aménagement (2)	5 000,00	19 863,23
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>608 476,03</b>	<b>14 799,35</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	5 701,35	5 701,35
2803	Frais d'études, recherche et développ.	1 158,00	1 158,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	3 000,00	3 000,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	3 095,00	3 095,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 845,00	1 845,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00

		Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
021	Virement de la section de fonctionnement	563 676,68	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>74 661,12</b>	<b>298 295,47</b>	<b>28 793,07</b>	<b>0,00</b>	<b>401 749,66</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II <b>497 672,71</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV <b>401 749,66</b>
<b>Solde</b>	V = IV - II (5) <b>-95 923,05</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>C2.3</b>

**C2.3 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**AR Prefecture**

082-218200764-20240215-1502202408-BF  
 Reçu le 16/02/2024  
 Publié le 16/02/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>C2.4</b>

**C2.4 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**AR Prefecture**

082-218200764-20240215-1502202408-BF  
 Reçu le 16/02/2024  
 Publié le 16/02/2024

**IV – ANNEXES**

**IV**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

**D1.1**

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

**IV – ANNEXES**

**IV**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE**

**D1.2.1**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT**

**D1.2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT**

**D1.2.3**

Cet état ne contient pas d'information.

## IV – ANNEXES

IV

## D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

D2.1

## VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>Sous-total Fonctionnement</b>	(B)	<b>0,00</b>

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
<b>Sous-total Investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>Effort propre de la Région (A – B)</b>	(C)	<b>0,00</b>

<b>TOTAL DEPENSES</b>	(A)	<b>0,00</b>	<b>TOTAL RECETTES (B + C)</b>		<b>0,00</b>
-----------------------	-----	-------------	-------------------------------	--	-------------

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION</b>	<b>D2.2</b>

**Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

(Montants exprimés en K€)

<b>Produits d'exploitation courante :</b>	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>0,00</b>
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
<b>Total produits d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>

<b>Charges d'exploitation courante :</b>	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
<b>Total charges d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>

<b>Facturations majeures :</b>	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
<b>Total facturations majeures</b>	<b>0,00</b>
<b>Prestations de main d'œuvre inter-domaines :</b>	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
<b>Total facturations internes</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL CHARGES (2)</b>	<b>0,00</b>

## AR Prefecture

BUDGET HONOR de COS - BUDGET HONOR de COS - CA - 2023

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

Contributions aux ECE 0,00

**EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3) 0,00**

Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
<b>Total dotations, reprises, transferts et autres</b>	<b>0,00</b>

**RESULTAT D'EXPLOITATION (4) 0,00**

Résultat financier 0,00

**RESULTAT COURANT (5) 0,00**

Résultat spécifique 0,00

**RESULTAT NET (6) 0,00**

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante – Total charges.

(4) Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation – Contribution aux éléments communs de l'entreprise - Total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

(6) Résultat net = Résultat courant + Résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

## IV – ANNEXES

IV

## D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMOINE

D2.3

## VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

## MATERIEL ROULANT

Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible	Libellé propriétaire	Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)
<b>Total séries génériques</b>						0,00	0,00	0,00

(1) Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

(2) A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.

(3) Série générique : type de rame (génération de rame).

## IV – ANNEXES

IV

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

D3.1

## ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES**

**D3.2**

**ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)**

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
<b>TOTAL GENERAL</b>							0,00	0,00	
<b>Cessions à titre onéreux</b>							0,00	0,00	
<b>Cessions à titre gratuit</b>							0,00	0,00	
<b>Mise à disposition</b>							0,00	0,00	
<b>Affectation</b>							0,00	0,00	
<b>Mises en concession ou affermage</b>							0,00	0,00	
<b>Mise à la réforme</b>							0,00	0,00	
<b>Divers</b>							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV – ANNEXES**

**IV**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS**

**D4**

Cet état ne contient pas d'information.

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV – ANNEXES**

**IV**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE**

**D5**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N**

**D6**

**ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N**

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	---------------------------------	--

## IV – ANNEXES

IV

## D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

D7

## Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
<b>Montant</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 <sup>ère</sup> section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 <sup>ème</sup> section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
<b>Total ressources externes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
<b>Total ressources</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

**IV – ANNEXES**

**IV**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT  
(en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)**

**D8**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)**

**D9**

**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

**2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

**D10**

**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 135 868,84	737 271,70	377 771,43	20 825,71
RECETTES	1 135 868,84	159 485,47	298 295,47	678 087,90
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 111 133,89	1 182 576,58	0,00	928 557,31
RECETTES	2 111 133,89	2 217 692,05	0,00	-106 558,16

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)**

(1) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 135 868,84	737 271,70	377 771,43	20 825,71
RECETTES	1 135 868,84	159 485,47	298 295,47	678 087,90
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 111 133,89	1 182 576,58	0,00	928 557,31
RECETTES	2 111 133,89	2 217 692,05	0,00	-106 558,16

(1) Y compris les rattachements.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

**D10**

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 135 868,84	737 271,70	377 771,43	20 825,71
RECETTES	1 135 868,84	159 485,47	298 295,47	678 087,90
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 111 133,89	1 182 576,58	0,00	928 557,31
RECETTES	2 111 133,89	2 217 692,05	0,00	-106 558,16
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>3 247 002,73</b>	<b>1 919 848,28</b>	<b>377 771,43</b>	<b>949 383,02</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>3 247 002,73</b>	<b>2 377 177,52</b>	<b>298 295,47</b>	<b>571 529,74</b>

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

## IV – ANNEXES

IV

## D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

## IV – ANNEXES

IV

## D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D12.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

**D12.2**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

**AR Prefecture**

**BUDGET HONOR de COS - BUDGET HONOR de COS - CA - 2023**

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>D13.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

**AR Prefecture**

082-218200764-20240215-1502202408-BF  
Reçu le 16/02/2024  
Publié le 16/02/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>D13.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

**AR Prefecture**

082-218200764-20240215-1502202408-BF  
Reçu le 16/02/2024  
Publié le 16/02/2024

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN</b>	<b>D14</b>

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération ( selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs ( Etat, Collectivités, Caisse des dépôts,....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
					<b>Total Recettes</b>	0,00	0,00
					<b>Total Dépenses</b>	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

**AR Préfecture**

082-218200764-2023-0210-03-BF  
 Reçu le 16/02/2024  
 Publié le 16/02/2024

- 14- Etudes et conduite de projet
- 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer
- 26-Démolition de logements sociaux
- 27-Recyclage de copropriétés dégradées
- 28-Recyclage de l'habitat ancien dégradé
- 24-Aménagement d'ensemble

- 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux
- 32-Production d'une offre de logement temporaire
- 33-Requalification de logements locatifs sociaux

- 34-Résidentialisation de logements
- 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
- 36-Accession à la propriété
- 37-Equipement public de proximité
- 38-Immobilier à vocation économique
- 39-Autres investissements
- 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
- 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 16

VOTES :

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 09/02/2024

Présenté par TURPIN Jean-Claude (1),

A L'Honor de Cos, le 15/02/2024

<b>AR Prefecture</b>
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A L'Honor de Cos, le 15/02/2024
082-21504-2024-02202408-BF
Reçu par les membres de l'Assemblée délibérante (2),(3),
Publié le 16/02/2024

M. ACURCIO Didier	
M. BOURNET Patrick	
M. GABENS Alain	
M. LANDOU Benoît	
M. METTEFEU Bernard	
M. MOISSET Serge	
M. ROBERT Jean-Paul	
M. SERRALTA Thibault donne pouvoir à M. GABENS Alain	
M. TURPIN Jean-Claude	
Mme BEDENES Roselyne donne pouvoir à Mme LAMOLINAIRIE Josiane	
Mme COMBALBERT Chantal	
Mme LAMOLINAIRIE Josiane	
Mme MIRC Éliane	
Mme MORITZ Corinne	
Mme PEGEOT Nathalie	
Mme PIQUARD Laetitia donne pouvoir à M. BOURNET Patrick	

Certifié exécutoire par TURPIN Jean-Claude (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/02/2024, et de la publication le 16/02/2024

A L'Honor de Cos, le 16/02/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**AR Prefecture**

082-218200764-20240215-1502202408-BF  
Reçu le 16/02/2024  
Publié le 16/02/2024

**AR Prefecture**

082-218200764-20240215-1502202408-BF

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

BUDGET HONOR de COS - BUDGET HONOR de COS - CA - 2023

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 16

VOTES :

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 09/02/2024

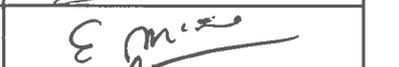
Présenté par TURPIN Jean-Claude (1),

A L'Honor de Cos, le 15/02/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A L'Honor de Cos, le 15/02/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

M. ACURCIO Didier	
M. BOURNET Patrick	
M. GABENS Alain	
M. LANDOU Benoit	
M. METTEFEU Bernard	
M. MOISSET Serge	
M. ROBERT Jean-Paul	
M. SERRALTA Thibault donne pouvoir à M. GABENS Alain	
M. TURPIN Jean-Claude	
Mme BEDENES Roselyne donne pouvoir à Mme LAMOLINAIRIE Josiane	
Mme COMBALBERT Chantal	
Mme LAMOLINAIRIE Josiane	
Mme MIRC Éliane	
Mme MORITZ Corinne	
Mme PEGEOT Nathalie	
Mme PIQUARD Laetitia donne pouvoir à M. BOURNET Patrick	

Certifié exécutoire par TURPIN Jean-Claude (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/02/2024, et de la publication le 16/02/2024

A L'Honor de Cos, le 16/02/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...





# RAPPORT DIAGNOSTIC PRESBYTÈRE D'AUSSAC



## ~~1 - DETAIL DE L'IMMEUBLE CONCERNE~~

### Désignation du bien :

- Adresse : 1319 route d'Aussac 82130 L'Honor de Cos
- Maison à usage d'habitation de type 3
- Ancien presbytère attenant à l'église construit avant 1945
- Garage non attenant
- Abri de jardin non attenant
- Parcelle de 1000 m<sup>2</sup> avec la présence d'un puits

### Désignation de l'habitation :

- Garage indépendant : 26,00 m<sup>2</sup>
- Abri de jardin : 8,00 m<sup>2</sup>
- Surface habitable : 90,00 m<sup>2</sup>
  - Séjour : 22,20 m<sup>2</sup>
  - Cuisine : 11,00 m<sup>2</sup>
  - Chambre 1 : 15,50 m<sup>2</sup>
  - Chambre 2 : 15,80 m<sup>2</sup>
  - WC : 1,10 m<sup>2</sup>
  - Salle d'eau : 5,30 m<sup>2</sup>
  - Dégagement : 2,30 m<sup>2</sup>

## 2 – DOSSIER A FOURNIR

Pour la vente d'un bien immobilier un Dossier de Diagnostic Technique (DDT) est obligatoire.

Ce dossier a été réalisé le 05/02/2024 par le Cabinet IM'EXPERT 24 rue du Fort 82000 Montauban dont la synthèse est la suivante :

- **AMIANTE** : Présence de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Les éléments concernés sont les couvertures en plaques Fibres ciment du garage et de l'abri de jardin, ainsi que les conduits de fluides en Fibres ciment de l'habitation.

Une évaluation périodique tous les 3 ans est préconisée.

Pas de limite de validité du présent constat.

- **PLOMB** : Présence de risque potentiel d'exposition au plomb.

Les éléments concernés sont les portes et des encadrements de l'habitation dont le revêtement est de la peinture. Les parties identifiées, avec la présence de microfissures, sont l'intérieur de la porte d'entrée et la porte de la chambre 2. La concentration supérieure au seuil, de classe 2, nécessite à veiller à l'entretien des revêtements par le propriétaire, afin d'éviter leur dégradation future.

La limite de validité du présent constat est le 04/02/2025 pour la vente et 04/02/2030 pour la location.

**→ TERMITES : Présence d'indices d'infection de termites.**

Dans les combles de l'habitation, présence de traces visibles d'agents de dégradation biologiques du bois autres que les termites, avec des indices d'insectes à larves xylophages.

Les éléments concernés dans l'habitation sont les plinthes de la plupart des pièces, sauf le dégagement, les WC et la chambre 2.

La porte et l'encadrement de la salle de bains, ainsi que le plafond en plancher bois sur solives sont aussi infestés.

Les murs en bambou de l'abri de jardin et des souches d'arbustes sont altérés par la présence de termites y vivants, avec notamment le même constat au niveau des plinthes de la cuisine.

La limite de validité du présent constat est le 04/08/2024.

**→ ÉLECTRICITÉ : Présence d'une ou plusieurs anomalies.**

Absence de continuité de prise de terre sur les tuyauteries d'eau sanitaire.

Des prises de courant de la salle de bains, des WC et de la chambre 2 ne sont pas reliés à la terre.

Protection des circuits autres que ceux alimentant des prises par différentiel  $\leq 30$  mA.

Le pontage de section  $2,5 \text{ mm}^2$  du tableau de répartition n'est pas adaptée au courant de réglage du disjoncteur de branchement.

Dans la salle de bain, la liaison équipotentielle supplémentaire reliant les éléments conducteurs et les masses des matériels électriques n'est pas satisfaisante. Absence de continuité sur douille métallique et sur luminaire de classe 1. Son emplacement en zone 2 n'est pas adapté par rapport à l'indice de protection du matériel. Par ailleurs, la protection du bornier sur le cumulus est absente et le socle d'une prise de courant est arrachée du mur. Le matériel électrique est vétuste, avec notamment une douille métallique sans contact de mise à la terre.

En résumé, seulement une partie de l'installation électrique est protégée par au moins un disjoncteur différentiel à haute sensibilité  $\leq 30$  mA. Certaines prises de courant ne sont pas conformes. L'installation comporte un conducteur neutre à plusieurs circuits, des interrupteurs différentiels ne protégeant qu'une partie et d'autres qui ne sont pas entièrement alimentés. Compte tenu de la structure du tableau, la présence de conducteur neutre commun n'a pu être vérifié et le(s) courant(s) d'emploi du (des) circuit(s) protégé(s) par le(s) interrupteur(s) différentiel(s) ne peut (vent) pas être évalué(s).

En conclusion, l'installation intérieure d'électricité comportant une ou des anomalies, il est recommandé au propriétaire de les supprimer en consultant dans les meilleurs délais un installateur électricien qualifié afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(ent).

La limite de validité du présent constat est le 04/02/2027 pour la vente et 04/02/2030 pour la location.

→ **DPE (Diagnostic de Performance Énergétique) :**

~~La consommation énergétique~~ est de 290 kWh<sub>EP</sub>/m<sup>2</sup>/an. Logement en classe E.

L'émission de gaz à effet de serre est de 11 kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>/an. Logement en classe C.

Les coûts annuels d'énergie est estimé entre 1430 € et 2000 € par an.

La performance de l'isolation est moyenne

Le confort d'été est moyen, avec une amélioration du fait du logement

transversant, des fenêtres équipées de volets extérieurs et une toiture isolée.

Déperdition de la chaleur : 29 % par la ventilation, 18 % par les fenêtres, 11 % par la toiture ou le plafond, 10 % par les murs, 18 % par le plancher bas et 14 % par les ponts thermiques.

Présence d'une VMC SF Auto réglable de 1982 à 2000.

Chauffage électrique et production d'énergie renouvelable avec la présence d'un équipement pour le chauffage au bois.

La vue d'ensemble du logement est une bonne isolation des murs extérieurs et une isolation insuffisance du plancher, de la toiture/plafond et des portes et fenêtres.

Les recommandations d'amélioration de la performance sont la réalisation des travaux suivants : - L'isolation des plafonds par l'extérieur.

-Le remplacement du système de chauffage par une pompe à chaleur air/air.

-Le remplacement du système de production d'eau chaude par un appareil de type pompe à chaleur ou mettre un système Solaire.

-Le remplacement des portes par des menuiseries plus performantes.

-Le remplacement des fenêtres par des fenêtres double vitrage à isolation renforcée.

En fonction des travaux réalisées le montant estimé est de 33 400 € à 50 000 €.

Suivant le choix des travaux réalisés, l'évolution de la performance après travaux serait de classe A ou B, dont l'émission de gaz à effet de serre serait de classe A.

La limite de validité du présent constat est le 04/02/2034.

→ **ERP (Etat des Risques et Pollutions) :** Présence de risque(s) :

Plan de Prévention des Risques Naturels :

- Mouvements de terrain (sècheresse et réhydratation) : concerné.

- Retrait-gonflement des argiles : zonage concerné.

- Sismicité : zone 1 (très faible).

- Potentiel radon : zone 1 (faible).

- Inondation : non concerné

- L'immeuble n'est pas situé dans un Secteur d'Information de Sols (SIS).

La limite de validité du présent constat est le 30/07/2024.



# Cahier des charges pour une vente d'immeuble

## Désignation du bien :

- Adresse : 1319 route d'Aussac 82130 L'Honor de Cos
- Maison à usage d'habitation de type 3
- Ancien presbytère attenant à l'église construit avant 1945
- Garage non attenant
- Abri de jardin non attenant
- Parcelle de 1000 m<sup>2</sup> avec la présence d'un puits

## Désignation de l'habitation :

- Garage indépendant : 26,00 m<sup>2</sup>
- Abri de jardin : 8,00 m<sup>2</sup>
- Surface habitable : 90,00 m<sup>2</sup>
  - Séjour : 22,20 m<sup>2</sup>
  - Cuisine : 11,00 m<sup>2</sup>
  - Chambre 1 : 15,50 m<sup>2</sup>
  - Chambre 2 : 15,80 m<sup>2</sup>
  - WC : 1,10 m<sup>2</sup>
  - Salle d'eau : 5,30 m<sup>2</sup>
  - Dégagement : 2,30 m<sup>2</sup>

## Baux et servitudes

L'immeuble fait l'objet des locations suivantes (indiquer les baux ou locations verbales en cours, en précisant les parties de l'immeuble qui en font l'objet, la nature des locations, et leurs principales conditions).

Il est d'autre part grevé des servitudes suivantes : (indiquer s'il y a lieu les servitudes grevant l'immeuble, notamment à l'égard des immeubles voisins, ainsi que les servitudes qui s'appliquent en vertu des dispositions d'aménagement communal ou intercommunal ou de toute autre disposition législative ou réglementaire, et éventuellement les servitudes contractuelles, hygiéniques, esthétiques, d'urbanisme ou autres).

## Conditions de la vente

**Article 1** - L'adjudicataire entrera en jouissance de l'immeuble à partir du jour de l'adjudication

**Article 2** - L'adjudicataire prendra l'immeuble vendu dans l'état où il se trouvera le jour de son entrée en jouissance, sans pouvoir prétendre à aucune indemnité ni diminution de prix pour cause de dégradation, mauvais état des lieux ou de culture, mais sauf leur recours, s'il y a lieu, et à ses risques et périls, contre les fermiers ou

**AR Prefecture**

082-218200764-20240215-1502202403-DE

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

locataires actuels, la commune le subrogeant, sans toutefois aucune espèce de garantie, dans tous ses droits, actions et privilèges, sous réserve cependant, en sa faveur, de tous droits de priorité et de préférence pour ce qui pourrait lui rester dû dans le prix des fermages ou loyers.

**Article 3** - L'adjudicataire ne pourra de même prétendre à aucune indemnité ou diminution de prix dans le cas où les contenances énoncées ne seraient pas exactes, le plus ou le moins devant rester au profit ou à la perte de l'acquéreur, qui sera réputé, par le fait de l'adjudication, parfaitement connaître l'immeuble à lui adjudgé.

**Article 4** - Il supportera toutes les servitudes passives, apparentes ou occultes, continues ou discontinues, qui peuvent grever ledit immeuble, sauf à s'en défendre et à faire valoir à son profit celles actives, s'il en existe, le tout à ses risques et périls.

**Article 5** - Il paiera les impôts fonciers et autres, de toute nature dont l'immeuble vendu pourra être grevé, et ce à partir de l'entrée en jouissance.

**Article 6** - Il paiera en sus de son prix, et, au cas où l'adjudication aurait porté sur plusieurs lots ou immeubles distincts, dans la proportion de ce prix, tous les frais et honoraires que ladite adjudication aura occasionnés, notamment ceux d'estimation, d'affiches, publications, insertions, timbre, enregistrement, etc.

**Article 7** - Il paiera le prix de son adjudication au moment de la signature de l'acte de vente devant Notaire.

**Article 8** - Par le seul fait de l'adjudication, l'adjudicataire aura de plein droit domicile élu dans la commune.

Le présent cahier des charges, dressé par nous, maire de la commune de L'Honor de Cos, a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 15 février 2024

A L'Honor de Cos le 16 février 2024

Le Maire,

Michel LAMOLINAIRIE





## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/02/2024

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19

Présents : 14

Nombre de suffrages : 17

### Date de convocation

09/02/2024

### Date d'affichage

09/02/2024

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

./././...

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LAMOLINAIRIE Michel.

### Etaient présents :

M. ACURCIO Didier, M. BOURNET Patrick, Mme COMBALBERT Chantal, M. GABENS Alain, M. LAMOLINAIRIE Michel, Mme LAMOLINAIRIE Josiane, M. LANDOU Benoît, M. METTEFEU Bernard, Mme MIRC Éliane, M. MOISSET Serge, Mme MORITZ Corinne, Mme PEGEOT Nathalie, M. ROBERT Jean-Paul, M. TURPIN Jean-Claude

### Procuration(s) :

Mme BEDENES Roselyne donne pouvoir à Mme LAMOLINAIRIE Josiane, Mme PIQUARD Laetitia donne pouvoir à M. BOURNET Patrick, M. SERRALTA Thibault donne pouvoir à M. GABENS Alain

### Etai(ent) absent(s) :

M. BAYARD Jean-Yves, Mme DULIAN Alexandra

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme BEDENES Roselyne, Mme PIQUARD Laetitia, M. SERRALTA Thibault

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme MIRC Éliane

**Numéro interne de l'acte : 1502202403**

**Objet : Vente du Presbytère d'Aussac**

Vu les articles L 2121-29 du CGCT,

Vu les articles L 2241-1 et suivants du CGCT précisant que le conseil municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune, que toute cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers donne lieu à délibération motivée du conseil municipal portant sur les conditions de la vente et ses caractéristiques essentielles,

Considérant que les dépenses indispensables pour remettre cet immeuble en conformité seraient très élevées, et hors de proportion avec les ressources dont la commune pourrait disposer à cet égard,

Considérant que ledit immeuble n'est pas susceptible d'être affecté utilement à un service public communal et que dans ces conditions il y a lieu de procéder à son aliénation,

Considérant que l'immeuble sis 1319 route d'Aussac 82130 L'Honor de Cos appartient au domaine privé communal,

Considérant l'estimation de la valeur vénale du bien situé entre 40 000 € et 60 000€ loué et entre 70 000 € et 90 000 € libre net vendeurs, établie par BEHAPPY Immobilier en date du 08 juin 2023,

Considérant les rapports des diagnostics techniques immobiliers (constat amiante, installation électrique, diagnostic énergétique) en date du 05 février 2024 établi par le Cabinet IM'EXPERT 24 rue du Fort 82000 Montauban.

Considérant les prix actuels du marché de l'immobilier sur la commune de L'Honor de Cos évalués par les agents immobiliers,

Considérant l'évaluation des travaux importants à prévoir pour la rénovation et la mise en conformité du logement

Considérant le cahier des charges joint ainsi établi,

Le conseil municipal est donc appelé à valider la cession de cet immeuble communal et d'en définir les conditions générales de vente.

Après avoir pris connaissance des documents, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- DECIDE l'aliénation de l'immeuble sis 1319 route d'Aussac 82130 L'Honor de Cos ;
- DIT que les clauses du cahier de charges sont satisfaisantes, et s'accorde la possibilité de poursuivre la réalisation de la cession ;
- APPROUVE le cahier des charges et notamment le prix qu'il y prévoit ;
- AUTORISE Monsieur le maire, à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la cession de cet immeuble par vente de gré à gré, dite amiable, dans les conditions prévues au CGCT et dont l'acte sera dressé par un notaire dans les conditions de droit commun.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à L'HONOR DE COS  
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,



The image shows a red circular official stamp of the Mayor of L'Honor de Cos. The stamp contains the text 'MAIRIE DE L'HONOR DE COS' and '82130 L'HONOR DE COS'. A signature is written over the stamp.



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/02/2024

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19

Présents : 14

Nombre de suffrages : 17

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LAMOLINAIRIE Michel.

### Etaient présents :

M. ACURCIO Didier, M. BOURNET Patrick, Mme COMBALBERT Chantal, M. GABENS Alain, M. LAMOLINAIRIE Michel, Mme LAMOLINAIRIE Josiane, M. LANDOU Benoît, M. METTEFEU Bernard, Mme MIRC Éliane, M. MOISSET Serge, Mme MORITZ Corinne, Mme PEGEOT Nathalie, M. ROBERT Jean-Paul, M. TURPIN Jean-Claude

### Procuration(s) :

Mme BEDENES Roselyne donne pouvoir à Mme LAMOLINAIRIE Josiane, Mme PIQUARD Laetitia donne pouvoir à M. BOURNET Patrick, M. SERRALTA Thibault donne pouvoir à M. GABENS Alain

Date de convocation

09/02/2024

### Etai(ent) absent(s) :

M. BAYARD Jean-Yves, Mme DULIAN Alexandra

Date d'affichage

09/02/2024

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme BEDENES Roselyne, Mme PIQUARD Laetitia, M. SERRALTA Thibault

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme MIRC Éliane

et publication du :

.././....

Numéro interne de l'acte : 1502202401

Objet : Acquisition parcelles élargissement voirie chemin du Stade

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier,

Vu l'inscription au budget ... du montant nécessaire à l'acquisition,

Vu l'estimation du bien réalisée par le service des Domaines,

Monsieur le Maire expose que les parcelles de terres bordants le chemin du stade, et pour lesquelles il avait été convenu avec Monsieur Guy SOLOMIAC, avant son décès, lors du bornage de ces terrains, qu'il serait nécessaire qu'une bande de terrain formant les accotements

de ses terrains, soit cédée à la Commune de l'Honor de Cos gratuitement, afin d'assurer l'élargissement dudit chemin (et par suite un accès plus facile aux terrains devant être vendus). Confirme qu'à l'occasion de la donation du premier terrain à bâtir situé à l'angle du Chemin du Stade et du Chemin de Pago, le Cabinet SOGEXFO, a procédé à la division des parcelles destinées à former les futurs terrains à bâtir, ainsi que celle des terrains devant servir d'emprise à cet élargissement.

Il s'agit des parcelles suivantes :

- BM 427 PAGO 00 ha 00 a 18 ca
- BM 429 PAGO 00 ha 00 a 32 ca
- BM 432 PAGO 00 ha 00 a 33 ca
- BM 434 PAGO 00 ha 00 a 39 ca
- BM 438 PAGO 00 ha 00 a 29 ca

Le transfert de propriété de ces parcelles dans le patrimoine de la Commune de L'HONOR de COS, en vue de leur classement dans le Domaine Public Communal, compte tenu de l'affectation projetée de ces parcelles (emprise ouverte à la circulation publique) **impose nécessairement** que le Conseil Municipal délibère et autorise leur acquisition à l'Euro symbolique (laquelle sera constatée par acte authentique).

A noter que cette acquisition doit s'effectuer :

1- pour les parcelles 427 et 438 auprès de Monsieur Nicolas **SEGONDS**, né à MONTAUBAN (82000) le 21 août 1988, petits fils de Monsieur et Madame **SOLOMIAC** a qui ces derniers ont donné suivant acte à mon rapport en date du 14 janvier 2020, le terrain situé à l'angle des deux chemin, cadastré section BM sous les numéros 421, 422, 425, 426, 427, 437 et 438 de la section BM,

2- pour les parcelles 429, 432 et 434 auprès de Madame Huguette Rose Emilie **BRAGEUL**, Veuve de Monsieur Guy Roland Denis **SOLOMIAC**, , demeurant à L'HONOR-DE-COS (82130) 595 Chemin de Pago, née à MONTAUBAN (82000), le 17 août 1941, **seule propriétaire** de ces parcelles, par suite d'un changement de régime matrimonial avec adoption de la communauté universelle, et clause d'attribution intégrale au survivant, établi par Maître Mathieu **MAURIN**, alors Notaire à MONTPEZAT DE QUERCY, le 19 septembre 2006 et homologué suivant jugement du Tribunal de Grande Instance de MONTAUBAN (Tarn et Garonne) en date du 24 avril 2007, suivi d'un apport à ladite communauté constaté suivant acte reçu par Me **MAURIN** le 23 août 2007, publié au service de la publicité foncière de MONTAUBAN 1 le 2 octobre 2007, volume 2007P, numéro 5485.

Enfin, précise :

-que Madame Huguette Rose Emilie **BRAGEUL**, Veuve **SOLOMIAC** a été placée sous le régime de protection de la **tutelle** aux termes d'un jugement rendu le **16 février 2023** par le tribunal judiciaire de **MONTAUBAN**,

-que Monsieur Xavier **ROUSSEL** a été désigné pour représenter Madame Huguette **BRAGEUL** veuve **SOLOMIAC**,

-et que cession, même à l'Euro symbolique devra être autorisée par le juge des tutelles auprès duquel requête sera faite dès réception de la délibération du Conseil Municipal.

**AR Prefecture**

082-218200764-20240215-1502202401-DE

Reçu le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

Enfin, et pour information, le coût des frais liés à l'établissement d'un tel acte peut être estimé à 196 euros.

**Après avoir entendu l'exposé de M. le maire, le conseil décide :**

- D'approuver l'acquisition des parcelles à l'euro symbolique (aux conditions précitées) ;
- D'autoriser le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire ;
- De déléguer la signature de l'acte en la forme administrative au 1<sup>er</sup> adjoint ;
- D'autoriser la Commune à confier la confection de l'acte en la forme administrative au cabinet SOGEXFO sis à Montauban (82) ;
- Précise que les frais inhérents à l'acte en la forme administrative seront à la charge de la Commune

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à L'HONOR DE COS  
Le Maire,

